

Rapport d'étape annuel 2021 : Plan stratégique de l'Ontario contre le racisme

Découvrez les progrès réalisés dans l'exécution du Plan stratégique contre le racisme.

Message du ministre délégué à l'Action contre le racisme

En tant que nouveau ministre des Affaires civiques et du Multiculturalisme responsable de la Direction générale de l'action contre le racisme de l'Ontario, j'ai le plaisir de vous présenter le deuxième rapport d'étape annuel de l'Ontario sur notre Plan stratégique contre le racisme.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, nous avons assisté à une hausse du racisme, notamment le racisme anti-autochtone, le racisme anti-Noirs, l'islamophobie, l'antisémitisme et le racisme anti-asiatique. Des événements récents, tels que l'horrible attentat islamophobe à London, nous rappellent malheureusement constamment qu'il y a encore du travail à faire pour bâtir des communautés pleinement inclusives en Ontario.

Tandis que nous continuons de nous efforcer de surmonter les difficultés de la pandémie de COVID-19, il est essentiel de se souvenir que l'inquiétude et la peur peuvent alimenter le racisme et la haine qui constituent de graves menaces pour la sécurité, la santé et la prospérité de notre société. Notre gouvernement demeure déterminé à lutter contre le racisme systémique et à faire progresser l'égalité raciale dans toute la province.

Ce deuxième rapport d'étape annuel sur le Plan stratégique de l'Ontario contre le racisme est un aperçu du travail effectué au cours des douze derniers mois et de l'approche pangouvernementale adoptée dans cet effort. Il montre également comment nous pouvons changer vraiment les choses lorsque nous travaillons avec nos partenaires sectoriels, les dirigeants communautaires et les organisations pour obtenir des résultats concrets qui ont un impact significatif sur les personnes et leur capacité à participer pleinement à la vie de notre société et à notre économie.

Je suis fier des efforts que nous avons faits jusqu'à présent et j'ai hâte de continuer à travailler avec l'ensemble du gouvernement et avec nos partenaires communautaires pour combler les disparités et rendre l'Ontario meilleur — pour en faire un Ontario qui soit équitable pour tous et qui crée des possibilités pour tout le monde.

L'honorable Parm Gill

Ministre des Affaires civiques et du Multiculturalisme et ministre délégué à l'Action contre le racisme

Aperçu

Le présent rapport reflète les progrès accomplis en vue de l'atteinte des objectifs énoncés dans le Plan stratégique de l'Ontario contre le racisme. En collaboration avec les communautés autochtones, noires et autres communautés racialisées, nos partenaires ministériels, nos partenaires autochtones, les organismes communautaires et les organisations du secteur public (OSP), et sous la direction de la Direction générale de l'action contre le racisme, nous accomplissons les tâches suivantes :

Livrer un plan d'action

Pour éliminer le racisme systémique et promouvoir l'équité raciale, il faut opérer un changement réel et durable grâce à un cadre stratégique, de recherche et de responsabilisation pour examiner les politiques, les lois, les pratiques, les programmes et les services du gouvernement. La [Loi de 2017 contre le racisme \(/fr/lois/loi/17a15\)](/fr/lois/loi/17a15) (la Loi) exige que la [Direction générale de l'action contre le racisme \(/fr/page/direction-generale-de-laction-contre-le-racisme\)](/fr/page/direction-generale-de-laction-contre-le-racisme) (DGAR) de l'Ontario aide le ministre délégué à l'Action contre le racisme à s'acquitter de ses fonctions. La Direction générale fournit une expertise, des outils et des ressources pour diriger le travail de lutte contre le racisme dans tout l'Ontario et faire avancer le [Plan stratégique de l'Ontario contre le racisme \(/fr/page/plan-strategique-de-lontario-contre-le-racisme\)](/fr/page/plan-strategique-de-lontario-contre-le-racisme). Les principaux moteurs de cette évolution sont les [Normes relatives aux données contre le racisme \(/fr/page/normes-relatives-aux-donnees-contre-le-racisme-decret-8972018\)](/fr/page/normes-relatives-aux-donnees-contre-le-racisme-decret-8972018) de l'Ontario qui définissent la façon dont les OSP dans les domaines du bien-être de l'enfance, de l'éducation et de la justice doivent recueillir, analyser et déclarer les renseignements fondés sur la race. Il est essentiel de disposer de normes relatives aux données uniformes et efficaces pour la collecte de données fondées sur la race pour prendre des décisions fondées sur des données probantes et assurer la reddition de comptes au public.

Créer et adapter des stratégies pour déceler le racisme systémique et le combattre

Des stratégies bien précises ont été mises en œuvre pour mettre l'accent en particulier sur les répercussions du racisme systémique sur les populations autochtones et noires et les autres populations racialisées. Ces stratégies ont pour but de combler les lacunes et de remédier aux disparités dans la prestation des services publics et en milieu de travail, en matière de réussite scolaire et dans les interactions avec le système de justice. Les initiatives comprennent des programmes de formation à la lutte contre le racisme et de responsabilisation pour les fournisseurs de services du secteur public, le développement des compétences en matière de santé mentale, de mieux-être et de leadership axé sur la culture, le mentorat pour aider les élèves à exceller, des programmes de sensibilisation communautaire, des programmes visant les jeunes et bien d'autres encore. La fonction publique de l'Ontario (FPO), le deuxième plus gros employeur de l'Ontario, continue d'élargir et d'améliorer ses mesures de formation à la lutte contre le racisme et de responsabilisation. Ces initiatives contribuent à changer les comportements et les pratiques et aident à faire en sorte que FPO reflète et représente bien la diversité de tous ses employés et des personnes qu'ils servent.

Collaborer avec les communautés des Premières Nations, métisses et inuites

La Direction générale de l'action contre le racisme s'engage à établir et à renforcer continuellement les relations avec les dirigeants, les organisations et les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis, guidée par les principes de vérité et de réconciliation, de respect des droits constitutionnels uniques et du partenariat de nation à nation.

La Commission de vérité et réconciliation du Canada demande aux gouvernements provinciaux et fédéral de combler les écarts ou de réduire la surreprésentation des Autochtones dans les domaines du bien-être de l'enfance, de l'éducation, de la santé, des systèmes judiciaires et de l'emploi. Il est essentiel de lutter contre le racisme anti-autochtone systémique et manifeste, y compris l'héritage du colonialisme dans ces systèmes, tandis que la province travaille à combler les écarts et à favoriser la création de possibilités et de résultats équitables. Le Plan stratégique contre le racisme fait de l'élaboration d'une stratégie axée sur les Autochtones une priorité essentielle.

Dans le cadre de notre approche pangouvernementale, la Direction générale de l'action contre le racisme travaille avec le ministère des Affaires autochtones (MAA) pour lutter contre le racisme anti-autochtone en cultivant des partenariats solides et durables. Avec le soutien du MAA, la Direction générale de l'action contre le racisme et nos ministères partenaires continueront à travailler en partenariat avec les dirigeants, les organisations et les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis pour mettre sur pied des initiatives axées sur les solutions communautaires, l'éducation et la sensibilisation du public, et des programmes visant à éliminer les obstacles systémiques.

Recueillir des données fondées sur la race pour éliminer le racisme systémique et faire progresser l'égalité raciale

Le gouvernement de l'Ontario est déterminé à créer une société inclusive et équitable pour tous les Ontariens. En déterminant et en surveillant les disparités raciales systémiques, les OSP seront mieux à même de combler les écarts, d'éliminer les obstacles raciaux systémiques et de contribuer à faire en sorte que tout le monde soit traité équitablement.

Les Normes relatives aux données contre le racisme offrent une approche uniforme pour déceler le racisme systémique et faire progresser l'égalité raciale.

La Direction générale de l'action contre le racisme a élaboré les Normes relatives aux données sur la base de vastes consultations internes et externes qui ont fait appel à un large éventail de ministères, d'organismes/dirigeants communautaires, d'universitaires et d'experts. La Direction générale a également travaillé en étroite collaboration avec le Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée/Ontario et la Commission ontarienne des droits de la personne pour renforcer la protection de la vie privée et la sécurité des renseignements personnels et pour mettre l'accent sur les principes des droits de la personne.

Des cibles et des indicateurs ont été élaborés pour suivre les progrès de la collecte de données fondées sur la race et établir une base de référence pour les trois secteurs nécessaires à la collecte de données fondées sur la race : bien-être de l'enfance, éducation et justice. Dans les cas où des données déclarées par la personne sont recueillies, les « données fondées sur la race » comprennent l'identité autochtone, la race, la religion et l'origine ethnique de la personne. Lorsque des données d'observation sont recueillies,

elles ne comprennent que les données sur la race perçue mais pas sur les autres catégories.

Les OSP réglementées qui recueillent actuellement des données fondées sur la race dans ces secteurs prioritaires sont tenues de déclarer chaque année les taux de conformité et de réponse. Le taux de réponse est le nombre (et le pourcentage) des personnes (par exemple, des bénéficiaires de services) qui fournissent des renseignements personnels fondés sur la race.

Notre objectif est d'atteindre un taux de conformité de 100 % pour chacun des domaines et secteurs réglementés qui recueillent actuellement des données fondées sur la race. Pour les taux de réponse, l'objectif consiste à atteindre un taux en pourcentage aussi élevé que possible, tout en reconnaissant que les personnes ont le droit de refuser de fournir ces renseignements.

Dans une prochaine étape, les secteurs réglementés seront tenus de procéder à une analyse et de faire rapport sur leurs conclusions. L'objectif consiste à éliminer le racisme systémique et à faire progresser l'égalité raciale pour les secteurs réglementés en utilisant les données et les résultats pour éclairer les changements apportés à leurs politiques, programmes, services et fonctions.

Les secteurs réglementés (c'est-à-dire la justice, l'éducation et le bien-être de l'enfance) ont fait des progrès importants dans la collecte des données fondées sur la race. La collecte, l'analyse et la communication des renseignements sont exigées, mais les réponses des personnes qui interagissent avec ces systèmes/secteurs sont données volontairement. Les domaines et secteurs réglementés travaillent continuellement à réaliser des stratégies visant à améliorer les taux de conformité et de réponse. Les données rapportées ici étaient à jour à l'été 2021.

Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires

Le ministère est déterminé à repenser le système du bien-être de l'enfance afin de faire en sorte que les enfants, les jeunes et les familles reçoivent des services communautaires d'excellente qualité, adaptés à la culture et réceptifs qui sont axés sur la prévention et l'intervention précoce.

Au cours des douze derniers mois, nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos partenaires du secteur et des intervenants pour transférer les investissements des services de protection à la prévention communautaire qui répond mieux aux besoins particuliers des enfants de diverses origines (y compris les enfants et les jeunes autochtones, noirs, racialisés et LGBTQ2S et ceux qui ont des besoins particuliers) et de leurs familles.

Nous continuons à travailler avec nos partenaires des Premières Nations, des Inuits, des Métis et des Autochtones qui vivent en milieu urbain pour soutenir leurs familles et élargir l'accès à des soins qui reflètent mieux leurs coutumes, leurs patrimoines et leurs traditions.

Le 1^{er} juillet 2021, les sociétés d'aide à l'enfance énumérées dans le règlement pris en application de la Loi devaient commencer à recueillir des données fondées sur la race conformément à la Loi et aux Normes relatives aux données contre le racisme. Le ministère travaille actuellement à une approche pour la déclaration des données fondées sur l'identité, y compris les données fondées sur la race, conformément à la Loi et aux Normes relatives aux données contre le racisme, qui comprendra des consultations avec les sociétés.

La collecte de données fondées sur la race est en cours dans les secteurs de programme de la Division de la justice pour la jeunesse auxquels la loi donne le pouvoir légal de recueillir des renseignements sur l'identité autochtone, la race, l'origine ethnique et la religion en vertu de la *Loi de 2017 contre le racisme*. Le taux de conformité est de 100 % et le taux de réponse est de 72,6 %. Les taux de déclaration fournis ont été compilés à l'aide de sources de données agrégées.

Ministère de l'Éducation

Avant 2017, seul le Toronto District School Board recueillait des données démographiques complètes sur les élèves. Depuis 2018, 17 conseils scolaires supplémentaires ont administré un recensement des élèves conformément aux exigences relatives à la collecte de données fondées sur la race contenues dans les Normes relatives aux données contre le racisme. Le recensement facilitera la détermination des disparités dans les résultats des élèves. Au total, 18 conseils, dont les trois plus grands conseils de l'Ontario, Toronto, Peel et York, recueillent des données fondées sur la race. À compter du 1^{er} janvier 2023, tous les conseils scolaires seront tenus de recueillir ces données fondées sur la race.

Ministère du Procureur général

Le Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police (1^{er} avril 2020) a un taux de conformité de 100 % pour les programmes, services et fonctions réglementés qui recueillent des données fondées sur la race sur un membre du public qui dépose une plainte auprès du directeur indépendant de l'examen de la police. Le taux de réponse depuis le 1^{er} avril 2020 est de 82 %.

En juillet 2021, le ministère du Procureur général a commencé à recueillir des données fondées sur la race auprès des personnes qui ont été accusées d'une infraction et qui comparaissent devant le tribunal des cautionnements. Aide juridique Ontario (AJO) a recueilli des données fondées sur la race au nom du ministère en ce qui concerne les clients des avocats de service d'AJO. Bien qu'AJO n'interagisse pas avec toutes les personnes en liberté sous caution, elle représente une importante majorité des accusés et recueille des données auprès d'eux. En 2019, à la Cour de justice de l'Ontario, environ 61 000 personnes ont comparu pour une « première audience sur la mise en liberté sous caution » et 73 % d'entre elles étaient représentées par l'avocat de service d'AJO. Ces chiffres ont diminué en 2020, avec un peu moins de 47 000 personnes dont 69 % étaient représentées par l'avocat de service d'AJO. Bien que ces données représentent une partie importante des accusés qui comparaissent à une audience sur la mise en liberté sous caution, le ministère cherche à déterminer quelle est la meilleure méthodologie pour recueillir les données restantes auprès des clients qui ne font pas appel à l'AJO.

L'Unité des enquêtes spéciales est tenue de recueillir des renseignements sur la race dans les circonstances dans lesquelles une personne est gravement blessée ou décède et dans lesquelles la blessure ou le décès peut avoir résulté d'infractions criminelles commises par un agent de police. Des données fondées sur la race doivent être recueillies sur la personne qui a subi une blessure ou qui est décédée (le plaignant) et le ou les agents de police concernés. Le **taux de conformité** indique dans quelle mesure des données fondées sur la race ont été demandées à un sujet (dans ce cas, le plaignant et l'agent de police) et le **taux de réponse** indique si des données fondées sur la race ont été fournies volontairement par les sujets. Depuis le 1^{er} octobre 2020, l'UES a un taux de conformité de 84 % en ce qui concerne la collecte de données fondées sur la race pour les plaignants et un taux de conformité de 100 % pour les agents de police. Le taux de réponse est de 27 % pour les plaignants et de 3 % pour les agents de police.

Ministère du Solliciteur général

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le ministère du Solliciteur général est tenu de recueillir la race perçue des personnes contre lesquelles la force est utilisée et un rapport sur le recours à la force est rempli. Lorsqu'un rapport sur le recours à la force est requis, les services de police de tout l'Ontario utilisent un formulaire qui oblige les membres à indiquer la race perçue d'une personne contre laquelle la force a été utilisée. Le taux de conformité pour la réponse aux questions sur la race des personnes est de 100 % pour tous les rapports sur le recours à la force soumis au ministère du Solliciteur général par les corps policiers.

En août 2020, les Services correctionnels ont commencé à recueillir des données fondées sur la race auprès des personnes incarcérées dans les établissements correctionnels de l'Ontario et des personnes soumises à la surveillance communautaire (mises en liberté conditionnelle, sous réserve d'une ordonnance de probation ou d'une ordonnance de sursis et assujetties à la supervision du ministère). Les 25 établissements correctionnels de l'Ontario et les 119 bureaux de probation et de libération conditionnelle de l'Ontario recueillent des données sur la race des personnes dans le cadre de leurs processus d'admission. Les renseignements sur le nombre des personnes interrogées par rapport au nombre des personnes servies par ces divisions ne sont pas encore disponibles.

Le ministère améliore le processus de collecte de données en fonction des commentaires des personnes qui recueillent les données auprès des personnes prises en charge/supervisées. Des révisions du libellé du formulaire de consentement et la détermination des pratiques exemplaires visant à déterminer le meilleur moment pour recueillir les données sont envisagées.

Ministère de la Santé

En plus des secteurs réglementés inclus dans la Loi, la Direction générale de l'action contre le racisme a travaillé avec le ministère de la Santé (MSAN) à la collecte de données fondées sur la race. Le 5 mars 2021, le ministère a commencé à recueillir des données socio-démographiques auprès des personnes qui reçoivent le vaccin contre la COVID-19. La collecte de données est volontaire et couvre la race, l'origine ethnique, la langue (la langue maternelle et la langue officielle dans laquelle les personnes sont les plus à l'aise), le revenu du ménage et la taille du ménage. La collecte de ces données aidera la province à mieux comprendre qui est vacciné et comment assurer un déploiement plus équitable et efficace des vaccins dans toute la province.

Le 3 juin 2021, le gouvernement a adopté une législation qui favoriserait la communication en temps opportun au ministère de la Santé de toutes les données

pertinentes provenant des sites de vaccination contre la COVID-19, y compris les renseignements sociodémographiques fournis volontairement.

Le 9 juillet 2021, le ministère de la Santé a mis les données sociodémographiques recueillies dans le cadre du programme de vaccination contre la COVID-19 à la disposition des bureaux de santé publique dans un format anonymisé aux fins de la planification du déploiement des vaccins.

Le ministère de la Santé étudie à l'heure actuelle des options pour une approche à long terme à la collecte de données sociodémographiques afin de déterminer les inégalités du système de santé et d'y répondre au-delà de la COVID-19.

Combattre les inégalités dans la fonction publique de l'Ontario

La [Politique de la fonction publique de l'Ontario pour la lutte contre le racisme \(/fr/page/politique-de-la-fonction-publique-de-lontario-pour-la-lutte-contre-le-racisme\)](#) a été établie en 2018. Elle engage FPO à créer des politiques et des pratiques en matière de ressources humaines qui soient équitables pour tous les employés, en :

- Déterminant et éliminant les obstacles liés au racisme systémique dans les politiques, les programmes et les pratiques en matière de ressources humaines.
- Veillant à ce que la diversité de la haute direction reflète la main-d'œuvre de l'Ontario d'ici 2025.
- Fournissant à tout le personnel une connaissance et une compréhension fondamentales du racisme systémique et les compétences nécessaires pour s'y attaquer.

Au cours de la dernière année, la fonction publique de l'Ontario (FPO) s'est appuyée sur les progrès présentés en détail dans son rapport de [juillet 2020 \(/fr/page/rapport-detape-sur-la-politique-de-la-fonction-publique-de-lontario-pour-la-lutte-contre-le-racisme\)](#). Les réalisations notables comprennent :

Examen par un tiers des politiques et programmes relatifs au milieu de travail inclusif de la FPO

En juin 2021, la FPO a terminé un examen effectué par un tiers de ses politiques et programmes relatifs au milieu de travail inclusif qui était axé sur la recherche d'approches efficaces pour :

- déterminer les obstacles à l'emploi et la discrimination systémiques et y remédier
- s'attaquer aux problèmes en milieu de travail qui sont compris ou non dans la portée du Programme de prévention de la discrimination et du harcèlement au travail (PDHT)
- renforcer la résolution précoce des problèmes en milieu de travail.

L'examen était axé sur tous les motifs du *Code des droits de la personne*, en particulier sur le racisme anti-Noirs, le racisme anti-autochtone, la transphobie et les obstacles propres aux personnes handicapées. Sur la base des recommandations de l'examen, la direction de la FPO s'est engagée à prendre des mesures concrètes pour accélérer le changement dans l'ensemble de l'organisation, y compris :

- la présentation d'excuses du secrétaire du Conseil des ministres et des sous-ministres aux employés noirs, autochtones ou autres pour le tort causé par le racisme, la discrimination, le harcèlement et les obstacles dans la FPO
- un engagement de la direction qui décrit les mesures concrètes prises pour lutter contre le racisme, la discrimination et le harcèlement dans la FPO
- l'élaboration d'un plan intégré de mesures prises dans le cadre de l'engagement de la direction et d'autres mesures déterminées lors de l'examen
- la fourniture périodique de mises à jour transparentes sur l'état de la mise en œuvre des recommandations

Programme de développement des compétences et des ressources nécessaires à la lutte contre le racisme (CRLR)

La Direction générale de l'action contre le racisme a élaboré le Programme de développement des compétences et des ressources nécessaires à la lutte contre le racisme (CRLR) — un programme de formation à la lutte contre le racisme qui développe les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir le changement de comportement. La formation à la lutte contre le racisme pour tout le personnel, la direction et les professionnels des RH de la FPO permet de respecter un engagement clé de la Politique de la fonction publique de l'Ontario pour la lutte contre le racisme. Elle permet aux employés de mieux comprendre les problèmes et améliore leur capacité à lutter contre le racisme systémique et à promouvoir l'égalité raciale en milieu de travail.

Au 31 décembre 2020, tous les sous-ministres et leurs équipes de la haute direction avaient suivi cette formation obligatoire à la lutte contre le racisme grâce à une version personnalisée du Programme de développement des compétences et des ressources nécessaires à la lutte contre le racisme (CRLR). La formation obligatoire aux CRLR commencera à être offerte à tout le personnel de la FPO à l'Automne 2021. Il s'agit d'une action prioritaire pour aider à changer la culture en vue de la création d'une fonction publique de l'Ontario équitable.

Plan d'action pour l'égalité raciale

Le Plan d'action pour l'égalité raciale au sein de la fonction publique de l'Ontario est un plan d'action à l'échelle de l'entreprise élaboré par la Direction générale de l'action contre le racisme pour répondre à une exigence clé de la Politique de la FPO pour la lutte contre le racisme. Ce plan d'action donne une orientation aux ministères et charge les organismes publics de mettre en œuvre un changement dans des domaines d'intervention clés de déterminer les obstacles à l'emploi liés au racisme systémique au sein de leurs organisations et d'y remédier. L'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action ministériels contre le racisme permettent d'atteindre les objectifs et les buts du Plan d'action.

Le 1^{er} avril 2021, tous les ministères et organismes publics mandatés avaient soumis des plans d'action contre le racisme qui ont été évalués par la Direction générale de l'action contre le racisme. En plus de réaliser ces plans, certains ministères élaborent des plans d'action contre le racisme au niveau des divisions, tels que le plan d'action intitulé « Combattre le racisme anti-Noirs à TechGouvON » (Addressing Anti-Black Racism in GovTechON).

Parmi les initiatives ministérielles notables, mentionnons :

1. La relance du Programme pour la diversité au sein des comités d'entrevue (PDCE) du ministère du Procureur général — qui est maintenant un programme multiministériel (ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires; ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture; Bureau du Conseil des ministres; et ministère des Transports). Le PDCE offre aux dirigeants qui s'identifient comme membres d'un groupe sous-représenté de la FPO une occasion de se porter volontaire pour servir de membre d'un comité diversifié. Dans ce rôle, ils promeuvent des pratiques de recrutement sans préjugés et sans obstacles afin d'améliorer l'équité et la transparence dans les pratiques d'embauche tout en

diversifiant les points de vue et la gamme des expertises en la matière et des compétences dans le processus de sélection des postulants.

2. La priorité accordée aux groupes sous-représentés dans les programmes de développement du leadership dans l'ensemble de la fonction publique de l'Ontario.
3. L'utilisation du cadre d'évaluation de l'impact sur les groupes racialisés de la Direction générale de l'action contre le racisme pour déterminer, éliminer et prévenir les obstacles raciaux systémiques dans les paiements de transfert, les politiques, les programmes et les services.
4. Le ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines et plusieurs partenaires (ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs et ministère des Affaires autochtones) se sont engagés à accroître leur activité de sensibilisation auprès des étudiants qui ont obtenu leur diplôme des études postsecondaires au cours des cinq dernières années et qui se définissent comme étant des Autochtones et à les encourager à postuler un stage au sein de leur Programme de stages pour les Autochtones en mettant à contribution une importante activité de sensibilisation auprès des organisations autochtones.
5. La mise en œuvre de programmes de mentorat pour les employés noirs (Technologie de l'information du gouvernement de l'Ontario)
6. Au sein du ministère du Solliciteur général, le Centre d'avancement professionnel et de formation pour les services correctionnels recueille des données sociodémographiques identifiables auprès d'environ 5 200 candidats dans le processus de recrutement des agents des services correctionnels au moyen d'un sondage. Cela fournira au ministère des données d'embauche éclairée pour les postes d'agent des services correctionnels. Les Services correctionnels ont également créé récemment le Bureau de la gestion des conflits pour les services correctionnels qui fournit des services de résolution des conflits et aide les gestionnaires à résoudre les conflits en milieu de travail.

Parler de la lutte contre le racisme

La Direction générale de l'action contre le racisme a animé des activités « Parlons racisme » avec des équipes de la haute direction de tous les ministères ainsi que des séances de sensibilisation, des ateliers et des présentations ouvertes pour différentes directions générales et divisions des ministères. Il s'agit notamment d'Antiracisme 101 (Anti-racism 101), de Racisme anti-Noirs 101 (Anti-Black racism 101) et d'Entamer des conversations sur la lutte contre le racisme (Engaging in Conversations about Anti-Racism).

De nombreux ministères poursuivent leurs propres activités « Parlons racisme » avec les employés de l'ensemble de leurs organisations dans le cadre de leurs plans d'action ministériels. Par exemple, les conversations en cours suscitées par les activités « Parlons racisme » éclaireront la façon dont le plan d'action contre le racisme en milieu de travail des Services correctionnels sera mis en œuvre dans chaque établissement. Ces conversations continueront de renforcer la sensibilisation et la compréhension de tous.

Sensibiliser le public à la lutte contre le racisme

En marge du travail de la Direction générale de l'action contre le racisme, les ministères collaborent également avec les principaux intervenants et partenaires. Leur travail soutient les initiatives d'éducation et de sensibilisation du public pour lutter contre le racisme et la haine dans le système d'éducation de la maternelle à la 12^e année et dans d'autres milieux communautaires.

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, l'Ontario a fourni un financement d'environ 763 millions de dollars pour soutenir les initiatives stratégiques clés liées à la réouverture des écoles par l'entremise du Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire du gouvernement fédéral. Voici quelques-uns de ces investissements :

- 50 000 \$ au Chinese Canadian National Council for Social Justice pour élaborer des ressources et des outils en ligne pour aider les ménages canadiens d'origine chinoise à discuter du racisme avec leurs enfants de la 3^e à la 5^e année.
- 10 000 \$ à l'Asian Canadian Educators Network (ACENET) pour élaborer une série d'activités d'apprentissage professionnel et d'ateliers sur le racisme anti-asiatique pour les écoles et les conseils scolaires de l'Ontario.
- 140 000 \$ à Services Communautaires pour les Familles de l'Ontario pour fournir des ressources et des soutiens pertinents concernant les problèmes et les risques créés par la pandémie auxquels sont confrontés les nouveaux arrivants et les familles est-asiatiques de l'Ontario.
- 225 000 \$ à la Muslim Association of Canada pour créer des ressources numériques pour les éducateurs, les élèves et les parents afin de les sensibiliser à l'islamophobie.
- 75 000 \$ au Conseil national des musulmans canadiens pour faciliter la sensibilisation et l'intervention auprès des parents et des familles musulmans en mettant l'accent sur les communautés des nouveaux arrivants.

- 327 000 \$ au Simon Wiesenthal Center for Holocaust Studies pour soutenir deux programmes d'apprentissage d'été : le programme « Unpacking Intolerance: Equity and Diversity Training for Educators », qui offrira des séances de perfectionnement professionnel pour aider les éducateurs à se renseigner sur le démantèlement des systèmes d'oppression et d'antisémitisme dans les foyers, les écoles et les communautés, et le « Tour for Humanity Virtual Summer Camp ».
- 500 000 \$ au Lifelong Leadership Institute pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de leadership, de mentorat, d'études et d'entrepreneuriat pour les jeunes Noirs de la RGT.

- 300 000 \$ à Parents of Black Children pour les aider à créer et à favoriser les conditions de la réussite des élèves noirs en élaborant une boîte à outils bilingue pour permettre aux éducateurs de comprendre l'expérience des Noirs dans le système éducatif et en créant un campus virtuel qui offrira des services de tutorat aux élèves et des ressources aux parents.
- 280 000 \$ à African-Canadian Coalition against Hate, Oppression & Racism (ANCHOR) pour soutenir la création d'un programme d'apprentissage d'été adapté à la culture pour les élèves de la maternelle à la 12^e année.

- 50 000 \$ à Des parents pour la diversité pour élaborer et présenter une série de webinaires en français et en anglais pour soutenir la mobilisation des parents, des tuteurs et des fournisseurs de soins racialisés et nouveaux arrivants.
- 50 000 \$ au Regroupement ethnoculturel des parents francophones de l'Ontario (REPFO) pour accroître la participation des parents des communautés francophones noires dans les écoles de leurs enfants.

Éducation et sensibilisation du public à la lutte contre le racisme

La Direction générale de l'action contre le racisme a fourni 100 000 \$ au Réseau pour l'avancement des communautés noires (RACN) pour organiser une conférence virtuelle de deux jours sur le racisme anti-Noirs pour plus de 500 participants en octobre 2020. La conférence a favorisé la collaboration entre les organismes sans but lucratif et les secteurs fédéraux, municipaux et provinciaux pour recueillir des enseignements et formuler des solutions en matière de politiques et de programmes qui remédient à l'impact du racisme anti-Noirs.

La Direction générale dirige le nouvel investissement de 1,6 million de dollars du gouvernement qui a pour but de créer un Programme de subventions pour la lutte contre le racisme et la haine afin que nous puissions nous assurer de faire progresser les solutions de sensibilisation du public les plus efficaces dans la lutte contre le racisme et la haine.

Ce Programme soutient l'engagement du gouvernement à collaborer avec les communautés à la réalisation d'initiatives de lutte contre le racisme. Le programme est axé sur la sensibilisation du public à l'impact du racisme anti-autochtone, du racisme anti-Noirs, de l'antisémitisme, de l'islamophobie et d'autres formes de racisme, y compris le racisme anti-asiatique qui a augmenté pendant la pandémie de COVID-19. En mars 2021, dans le cadre de ses efforts communautaires, la DGAR a collaboré avec ses partenaires communautaires pour organiser et animer six laboratoires virtuels de conception conjointe propres à une population avec des intervenants, des partenaires, des organisations et des dirigeants communautaires clés. Plus de cent participants de partout en Ontario ont participé aux séances. Ils représentaient un éventail de secteurs, de communautés ethnoculturelles, d'âges, d'identités de genre et d'orientations sexuelles. L'information tirée de ces séances a été utilisée pour éclairer la conception du programme de subventions. Un appel de demandes sera lancé à l'Automne 2021.

Le ministère du Solliciteur général investit actuellement plus de 2,5 millions de dollars sur deux ans (2020-2022) dans le cadre de la Subvention pour des collectivités sûres et dynamiques afin d'aider les collectivités à lutter contre les crimes motivés par la haine. Le financement aidera 25 organismes sans but lucratif communautaires et chefs et conseils des Premières Nations à mettre en œuvre, en collaboration avec leurs partenaires de la police, des projets locaux qui combattent la discrimination, favorisent l'inclusivité et s'attaquent à l'augmentation du nombre des crimes haineux signalés par la police.

Voici quelques exemples d'initiatives financées par la Subvention pour des collectivités sûres et dynamiques :

- 110 000 \$ alloués à la Coalition des femmes musulmanes de KW pour soutenir la réponse de la région de Waterloo aux crimes et incidents haineux.
- 110 000 \$ alloués au Council of Agencies Serving South Asians pour l'élaboration de processus de signalement des crimes haineux éclairés par la communauté à Toronto, Peel, York et Ottawa.
- 85 041,60 \$ alloués aux services des représentants du Grand conseil du Traité n° 3 % la formation à la lutte contre le racisme des jeunes du Traité n° 3 dans le territoire du

Traité n° 3.

- 104 900,00 \$ alloués à la Guelph Black Heritage Society (GBHS) pour le projet #ChangeStartsNow - Sommet sur les outils éducatifs pour la lutte contre le racisme à Guelph et dans le comté de Wellington en Ontario.
- 108 834,00 \$ alloués au Heritage Skills Development Centre (HSDC) pour soutenir l'initiative Scarborough Community Against Hate Crime (SCAHC) à Scarborough.

Renforcer la capacité communautaire pour améliorer les résultats pour les communautés noires

En collaboration avec le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires, la Direction générale de l'action contre le racisme a fourni un financement de 192 000 \$ au Réseau pour l'avancement des communautés noires afin de soutenir le renforcement des capacités de coordination et de recherche communautaires. Le financement comprenait l'embauche d'un responsable des opérations qui fournit un soutien au directeur et l'aide à assurer la conformité des contrats avec les bailleurs de fonds et l'entretien du site Web, organise différents événements d'apprentissage et conférences et coordonne les activités de renforcement des capacités.

Travailler dans la communauté

La Direction générale de l'action contre le racisme et de nombreux ministères ont travaillé en étroite collaboration avec une grande variété d'organismes communautaires et gouvernementaux pour faire avancer la cause de la lutte contre le racisme dans toute la province. Les histoires suivantes illustrent un changement systémique essentiel dans les catégories suivantes :

- améliorer la réussite des élèves
- assurer l'accès, l'équité et les possibilités au travail
- combattre les inégalités dans l'accès au logement
- fournir des soins de santé équitables
- soutenir les efforts communautaires

Favoriser la réussite des élèves

Programme pilote des accompagnateurs des élèves noirs pour l'obtention du diplôme

Pour promouvoir les changements systémiques et aider à éliminer les obstacles dans les salles de classe et les communautés scolaires afin que tous les élèves puissent réussir, le ministère de l'Éducation travaille avec plusieurs conseils scolaires pour offrir le Programme pilote des accompagnateurs des élèves noirs pour l'obtention du diplôme. Ce programme, lancé en 2020-2021 et étendu en 2021-2022, offre un soutien complet et adapté à la culture aux élèves noirs pour les aider à améliorer leurs résultats scolaires et leur bien-être. Les accompagnateurs prodiguent des conseils aux leaders scolaires au niveau de l'école et du conseil scolaire pour contribuer à la réalisation de changements au sein du système afin que les élèves noirs se sentent les bienvenus, aient un sentiment d'appartenance et aient une meilleure expérience scolaire.

Des accompagnateurs pour l'obtention du diplôme ayant une expérience vécue dans les communautés noires diversifiées de l'Ontario offrent un soutien et un mentorat individuels aux élèves noirs.

Les accompagnateurs soutiendront les élèves en :

- les aidant à déterminer et à surmonter les obstacles pour s'assurer que l'environnement d'apprentissage scolaire est accueillant et positif, en collaboration avec les leaders scolaires
- offrant des services de mentorat et de défense des intérêts ciblés et adaptés à la culture pour les élèves noirs afin d'améliorer leur santé mentale, leur bien-être et leurs résultats scolaires, avec l'aide du personnel de l'école et des dirigeants du conseil
- agissant en tant que mentors et conseillers
- déterminant les points d'intervention et en facilitant l'accès au soutien à l'éducation ainsi qu'aux ressources communautaires et scolaires et les aiguillages vers ces ressources

Ce programme offre aux élèves de nouvelles possibilités de :

- participer davantage à l'école
- être mieux soutenus pour atteindre leurs objectifs scolaires
- accéder aux ressources communautaires et scolaires

- renforcer leur confiance en soi afin qu'ils soient plus motivés à fréquenter l'école et à obtenir leur diplôme

Financement : 2,94 millions de dollars sur trois ans en 2021-2022

Ministère : Éducation

Soutien au transport et à la stabilité pour les enfants et les jeunes pris en charge

Afin d'améliorer l'expérience éducative et les résultats des enfants et des jeunes pris en charge, le ministère fournit un financement aux conseils scolaires pour leur permettre de travailler avec leurs sociétés d'aide à l'enfance locales afin de déterminer quels sont les soutiens qui permettent de créer des liens positifs et stables avec l'école et l'apprentissage pendant les périodes d'instabilité et de transition.

Ce programme a pour but de :

- Promouvoir la santé mentale, le bien-être et des expériences éducatives positives en fournissant un service de transport pour favoriser une expérience scolaire stable ainsi que des soutiens éducatifs;
- Faire en sorte que les identités particulières des enfants et des jeunes pris en charge soient soutenues par des liens communautaires et culturels, des relations positives avec leurs pairs et des adultes bienveillants à leur école.

Le financement comprend les catégories suivantes :

- Des aides au transport qui permettent aux élèves pris en charge de rester temporairement dans leur école d'origine lors d'un changement de résidence qui les obligerait normalement à changer d'école au cours de l'année scolaire. Le transport jusqu'à l'école d'origine est fourni lorsque cela est dans l'intérêt de l'élève jusqu'à une période de transition plus naturelle (par exemple, la fin du semestre ou de l'année scolaire).
- Des soutiens à la stabilité qui peuvent comprendre des services de tutorat, des dispositions technologiques (s'il est déterminé que l'élève a besoin de plus que ce qui est fourni par l'école et/ou si d'autres financements ne sont pas disponibles) et des ressources adaptées à la culture.

Financement : 6,6 millions

Défendre les intérêts des jeunes et des enfants noirs

Le gouvernement de l'Ontario prend des mesures importantes pour soutenir les enfants et les jeunes noirs. Des études montrent que les élèves noirs sont plus susceptibles que les autres d'avoir des résultats scolaires négatifs, y compris la suspension et l'expulsion. Ils sont également moins susceptibles que les autres de terminer leurs études secondaires ou d'entreprendre des études postsecondaires.

L'Initiative des intervenants en faveur des élèves et des familles mise en œuvre à Ottawa, à Hamilton et dans la région du Grand Toronto, qui élargit les programmes du Plan ontarien d'action pour les jeunes noirs, offre un soutien communautaire et adapté à la culture aux élèves noirs âgés de 6 à 25 ans afin d'améliorer leurs résultats scolaires. En collaboration avec des organisations locales, l'Initiative des intervenants en faveur des élèves et des familles offre aux élèves noirs et à leurs familles des soutiens particuliers adaptés à leurs besoins individuels.

Les soutiens consistent à :

- travailler avec les élèves et les familles pour élaborer un plan pour atteindre leurs objectifs
- rencontrer les enseignants, les conseillers en orientation et les administrateurs scolaires pour discuter des progrès des élèves
- établir des relations positives avec les élèves, les éducateurs, les pairs étudiants et les membres de la communauté
- mettre les élèves et les familles en contact avec des ressources et des soutiens tels que les programmes communautaires, les possibilités d'apprentissage, le tutorat et le mentorat, les placements et les possibilités de bourse ou de leadership.

Financement : 6 millions de dollars sur trois ans

Ministère : Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires
– Plan ontarien d'action pour les jeunes noirs

Renforcer les soutiens éducatifs pour les enfants et les jeunes pris en charge

Les enfants et les jeunes qui quittent le système du bien-être de l'enfance sont plus susceptibles que les autres d'avoir des résultats négatifs, tels que l'itinérance, des problèmes de santé mentale, le chômage, de moins bons résultats scolaires, une scolarité insuffisante et des démêlés avec le système judiciaire.

Le gouvernement de l'Ontario prend des mesures importantes pour assurer la réussite des enfants et des jeunes pris en charge en investissant 1,5 million de dollars supplémentaires dans le Programme de liaison en matière d'éducation. Ce programme, lancé en 2020-2021 et élargi en 2021-2022, aide les élèves à accéder à des soutiens tels que le tutorat, l'enrichissement, le mentorat professionnel et le développement des compétences, et améliore la collaboration entre les sociétés d'aide à l'enfance et les conseils scolaires. Grâce à cet investissement, le financement annuel total de ce programme est passé à 5 millions de dollars.

Le programme élargi permet maintenant d'offrir les services d'un responsable de la liaison en matière d'éducation à temps plein dans chaque société d'aide à l'enfance. Les responsables de la liaison en matière d'éducation amélioreront les résultats scolaires en coordonnant les services éducatifs et en renforçant les capacités au sein des sociétés d'aide à l'enfance et des conseils scolaires.

Financement : 5 millions de dollars

Ministère : Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires

Combattre le racisme anti-Noirs au sein du système du bien-être de l'enfance

Des recherches menées par la Société d'aide à l'enfance de Toronto ont révélé que les enfants et les jeunes noirs étaient cinq fois plus représentés parmi les enfants et les jeunes pris en charge que dans la population de la ville. Les enfants, les jeunes et les familles afro-canadiens et noirs du système du bien-être de l'enfance ont eu et continuent d'avoir des résultats défavorables de manière disproportionnée.

Le gouvernement de l'Ontario investit 800 000 \$ par année dans Une vision une voix (UVUV), une initiative communautaire axée sur le racisme anti-Noirs. Le projet soutient la prestation de services adaptés à la culture pour remédier aux disparités et aux résultats disproportionnés que connaissent les enfants et les jeunes afro-canadiens et noirs dans le système du bien-être de l'enfance.

Le projet appuie la prestation de services sûrs et adaptés pour améliorer les résultats du système du bien-être de l'enfance de l'Ontario. Certaines de ses réalisations importantes comprennent :

- Un cadre de pratique UVUV qui fournit au personnel de la société et aux fournisseurs de soins des lignes directrices de pratique clinique en matière de lutte contre l'oppression et le racisme
- Un programme de formation sur le racisme anti-Noirs pour les responsables du bien-être de l'enfance
- Tantes et oncles, une initiative unique qui offre aux jeunes Noirs et Afro-Canadiens pris en charge un mentor noir qui peut leur donner un sentiment d'identité culturelle
- Un modèle de prestation de services afro-canadien pour aider les sociétés d'aide à l'enfance à soutenir les enfants, les jeunes et les familles noirs et afro-canadiens
- Un programme de mentorat pour les membres du personnel afro-canadien du bien-être de l'enfance afin de leur permettre d'accéder à des postes de niveau supérieur
- Plusieurs symposiums pour les jeunes afro-canadiens et noirs pris en charge et des symposiums pour le personnel entièrement composé de Noirs.

Financement : 800 000 \$ par année

Ministère : Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires

Lutter contre le racisme anti-Noirs dans la Société d'aide à l'enfance de Toronto

La Direction générale de l'action contre le racisme a fourni un financement de 100 000 \$ en 2020 pour aider la Société d'aide à l'enfance de Toronto (SAET) à lutter contre le racisme anti-Noirs au sein de son organisation. Son initiative a pour but de changer les mentalités et les pratiques des équipes de direction de la SAET et d'accroître la collaboration avec les sources d'aiguillage mandatées (p. ex., conseils d'éducation/conseils scolaires, police/services d'application de la loi, médecins praticiens) pour analyser les données et remettre en question les préjugés et les angles morts qui peuvent contribuer considérablement à la surreprésentation des enfants et des jeunes afro-canadiens dans les organismes du bien-être de l'enfance. La SAET a terminé une formation sur la sécurité culturelle et le racisme anti-Noirs avec 150 dirigeants, dont des superviseurs, des responsables des ressources humaines et des avocats.

Financement : 100 000 \$

Direction générale de l'action contre le racisme

Supprimer les obstacles systémiques à l'école

Des obstacles systémiques à l'école entravent les progrès de certains élèves de l'Ontario. Un nouvel outil de planification aidera les conseils scolaires à réviser les politiques et les pratiques qui ont des répercussions défavorables sur les populations d'élèves mal desservies. L'outil de planification relative à l'amélioration et à l'équité pour les conseils scolaires augmentera la responsabilisation et normalisera les engagements pour faire progresser les droits de la personne et l'équité dans l'ensemble du système d'éducation financé par les fonds publics.

À compter de l'année scolaire 2021-2022, les conseils scolaires doivent travailler avec les parents et les communautés locales pour déterminer et éliminer les obstacles systémiques auxquels sont confrontés les populations d'élèves mal desservies. Les conseils scolaires doivent soumettre leurs rapports au ministère de l'Éducation et les publier.

Le gouvernement de l'Ontario a lancé un nouveau cours de mathématiques de la 9^e année à compter de septembre 2021 pour aider tous les élèves à réussir. Le nouveau cours met fin à la pratique du cloisonnement des élèves de 9^e année en cours appliqués et théoriques, une pratique qui dans le passé a désavantagé certains élèves. La fin du cloisonnement permettra de préserver les choix d'itinéraire futurs offerts aux élèves en leur permettant de suivre des études postsecondaires ou une formation dans la voie de leur choix.

Abattre le racisme anti-Noirs

La Direction générale de l'action contre le racisme a collaboré avec les conseils scolaires en finançant des initiatives dans le but d'améliorer les résultats scolaires des élèves noirs.

Cela comprend un soutien financier de 200 000 \$ depuis 2020 accordé au conseil scolaire de district de Durham pour élaborer une formation sur le racisme anti-Noirs pour les enseignants de la maternelle, les administrateurs scolaires et le personnel de l'éducation de l'enfance en difficulté. Environ 1 500 administrateurs de conseil scolaire, animateurs de programme, éducateurs de campus, membres du personnel central de l'éducation de l'enfance en difficulté/des services psychologiques et du travail social et éducateurs de

campus de la 1^{ère} et de la 2^e année de la maternelle du district de Durham ont assisté aux séances fondamentales d'acquisition de connaissances visant à perturber et à abattre le racisme anti-Noirs. Ce travail se poursuit.

La DGAR a également soutenu le Toronto District School Board (TDSB) en 2020 en lui accordant un financement de 200 000 \$ pour la mise en œuvre des initiatives du conseil visant à lutter contre le racisme anti-Noirs, telles que le programme d'apprentissage d'été Pre-Kindergarten Africentric and Culturally Relevant and Responsive Pedagogy et le programme Black Students Success and Excellence (BSSE). Les enseignements tirés de ces initiatives soutiendront le Centre for Excellence for Black Students Achievement qui a été créé récemment. De plus, une série de séances de mobilisation ont été organisées avec 300 administrateurs scolaires sur le renforcement de la conscience critique pour aborder, interrompre et perturber les problèmes de racisme anti-Noirs dans leurs écoles et leurs lieux de pratique. Le TDSB a mis en œuvre l'initiative « Addressing Debt in Adolescent Literacy (DIAL) », en utilisant une approche culturellement pertinente et adaptée à l'enseignement de la littératie qui nourrit et affirme les identités raciales, culturelles et de lecteur des élèves dans de multiples domaines de contenu. L'initiative Black Students Leadership (YPAR), qui consiste en l'élaboration de programmes de leadership axés sur les élèves noirs liés à la recherche-action participative pour les jeunes (YPAR) a été mise en œuvre et progresse bien.

Financement : 400 000 \$

Direction générale de l'action contre le racisme

Accroître l'accès au soutien financier pour les apprenants autochtones

Jusqu'au début de 2021, les étudiants qui fréquentant les établissements autochtones ne pouvaient recevoir des fonds du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) que si le programme était offert en partenariat avec un collège ou une université de l'Ontario. Pour remédier à cette inégalité, l'Ontario a

Les étudiants autochtones pourront accéder à des programmes admissibles au RAFEO adaptés à leur culture qui sont offerts indépendamment dans des établissements autochtones. Les établissements autochtones font partie intégrante du système d'éducation postsecondaire de l'Ontario et cette aide financière aidera les apprenants autochtones à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour réussir. Cet investissement dans des possibilités d'études postsecondaires adaptées à la culture pour

les apprenants autochtones réduira « l'écart de la réussite » qui existe entre les apprenants autochtones et non autochtones.

Financement : En cours

Ministère : Collèges et Universités

Offrir des environnements d'apprentissage sécuritaires et efficaces aux élèves autochtones

- Veiller à la transition sécuritaire et au bien-être des élèves des Premières Nations des communautés de la Nishnawbe Aski Nation (NAN) et d'autres élèves autochtones vivant dans des collectivités éloignées du Nord.
- Offrir des programmes axés sur la terre et des programmes dirigés par des aînés aux élèves des Premières Nations qui se rendent dans des centres urbains plus grands pour fréquenter une école secondaire.
- Réaliser des progrès en ce qui concerne les recommandations issues de l'enquête sur le décès des sept jeunes Autochtones, notamment en offrant de la formation et des soutiens aux parents d'accueil, afin de veiller à ce que les élèves aient accès à un environnement d'apprentissage sécuritaire lorsqu'ils sont éloignés de leur communauté d'origine.
- Créer/favoriser des programmes d'apprentissage riches et appropriés sur le plan culturel destinés aux élèves métis par l'intermédiaire du « River Program », en partenariat avec le Limestone District School Board.
- Améliorer la capacité de l'organisme Tungasuvvingat Inuit afin d'améliorer l'accès à des soutiens et ressources appropriés sur le plan culturel destinés aux élèves inuits.

La province fournit également aux écoles des Premières Nations l'équipement de protection individuelle nécessaire pour rouvrir dans leurs collectivités en toute sécurité et sans frais pour elles.

Financement : 17 millions de dollars sur trois ans

Ministère : Éducation

Assurer la réussite scolaire et le bien-être des élèves autochtones

À compter de 2021-2022, le gouvernement de l'Ontario fournira 576 925 \$ supplémentaires par année pour élargir le Programme des accompagnateurs des Autochtones pour l'obtention du diplôme en permettant la création de cinq postes d'accompagnateurs pour l'obtention du diplôme supplémentaires par an pour un total de quinze nouveaux accompagnateurs d'ici à 2023-2024.

Le Programme des accompagnateurs des Autochtones pour l'obtention du diplôme aide les élèves autochtones à obtenir un diplôme d'études secondaires de l'Ontario et à réussir leur transition vers les études postsecondaires, une formation ou des possibilités sur le marché du travail. Il s'agit d'un programme flexible et adapté à la culture qui permet aux conseils scolaires de mettre en place un processus de soutien pour que les élèves autochtones réussissent à l'école.

L'Ontario a financé un total de 34 postes d'accompagnateur des Autochtones pour l'obtention du diplôme dans 27 conseils scolaires participants en 2021-2022. Les accompagnateurs des Autochtones pour l'obtention du diplôme ont des liens étroits avec la communauté autochtone locale, connaissent les ressources de la communauté autochtone locale et peuvent diriger les élèves et les familles vers ces ressources.

Les données recueillies lors de l'évaluation du programme montrent un accroissement des taux d'obtention du diplôme, de l'accumulation des crédits et des soutiens à la planification du cheminement.

Financement : Le financement total du programme en 2021-2022 est de 3 923 090 \$, ce qui comprend la création de cinq postes d'accompagnateur supplémentaires et un engagement pluriannuel jusqu'en 2023-2024, y compris un élargissement annuel du programme de 576 925 \$, ce qui équivaut à cinq postes d'accompagnateur supplémentaires par an.

Ministère : Éducation

Soutenir les initiatives d'éducation autochtones dans l'ensemble de l'Ontario

En 2021-2022, l'Ontario fournira 22,4 millions de dollars à l'ensemble des 72 conseils scolaires de l'Ontario pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action du conseil scolaire (PAC) pour l'éducation autochtone dans tous les conseils scolaires provinciaux.

L'allocation annuelle du PAC finance la mise en œuvre de programmes et d'initiatives qui favorisent la réussite scolaire et le bien-être des élèves autochtones et développent la connaissance des histoires, des cultures, des perspectives et des contributions des Autochtones de tous les élèves et éducateurs. L'allocation du PAC est affectée à une enveloppe pour faire en sorte que les fonds soient utilisés pour soutenir l'apprentissage autochtone.

Financement : 22,4 millions de dollars

Ministère : Éducation

Soutenir la création d'environnements d'apprentissage parallèle adaptés à la culture

La province a fourni un financement supplémentaire de 1,25 million de dollars en 2021-2022 pour l'Alternative Secondary School Program (ASSP) afin de soutenir l'élargissement du programme à un maximum de quatre nouveaux sites en Ontario, ce qui porte le financement annuel total du programme à 2,55 millions de dollars.

L'ASSP est offert par l'entremise de l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centers et aide les apprenants autochtones à obtenir leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario. Il les dirige vers des programmes d'éducation adaptés à leur culture et à des soutiens à l'apprentissage complets, y compris des approches et des modes d'apprentissage autochtone, l'apprentissage axé sur la terre, le lien avec la communauté et l'accès aux gardiens du savoir traditionnel et aux aînés.

Le programme renouvelle la participation des apprenants qui peuvent ne pas être adéquatement soutenus dans le système éducatif régulier. Il fournit aussi un modèle d'éducation qui tient compte des traumatismes et favorise le bien-être des élèves et l'adoption d'approches globales à l'éducation.

Financement : 2,55 millions de dollars

Ministère : Éducation

Combattre l'antisémitisme à l'école

L'antisémitisme est en hausse. Selon Statistique Canada, le nombre des incidents déclarés par la police dont a été victime la population juive au Canada en 2019 était de 296, soit

plus que pour tout autre groupe religieux. L'Ontario aide à lutter contre la montée de l'antisémitisme grâce à des initiatives et à des ressources de formation pour les éducateurs et à des soutiens pour les élèves.

Le Friends of Simon Wiesenthal Centre for Holocaust Studies à Toronto a reçu 327 000 \$ en financement en 2021-2022 pour offrir deux programmes d'apprentissage d'été :

- Le programme **Unpacking Intolerance: Equity and Diversity Training for Educators**. Il a aidé les éducateurs à apprendre à démanteler les systèmes d'oppression et d'antisémitisme dans les foyers, les écoles et les communautés.
- Les étudiants du programme **The Tour for Humanity Virtual Summer Camp** ont appris à connaître les droits de la personne et la façon de faire face à l'injustice et ont été encouragés à générer des idées pour produire un changement positif.

Financement : 327 000 \$

Ministère : Éducation

Remédier aux causes profondes de l'islamophobie

Les crimes haineux sont en hausse au Canada, avec une augmentation de 9 % des attaques contre les musulmans en 2019 par rapport à l'année précédente, selon les données de Statistique Canada. Des incidents tragiques et inquiétants signalés partout au Canada et dans le monde au cours de la dernière année, y compris l'horrible attentat islamophobe à London, montrent la nécessité d'agir. De nombreux élèves musulmans continuent d'être victimes de discrimination dans les écoles et les communautés.

En s'appuyant sur des initiatives antérieures, le gouvernement de l'Ontario a investi dans un plan pour contrer l'islamophobie et faire en sorte que les salles de classe soient exemptes de discrimination. Ce plan réalisé en collaboration avec nos partenaires communautaires soutient les élèves et les familles musulmans en améliorant les ressources et la formation pour les éducateurs, les soutiens ciblés pour les élèves et les ressources numériques pour les parents.

Pour sensibiliser le public à l'islamophobie, le gouvernement de l'Ontario a versé 225 000 \$ en 2021 à la Muslim Association of Canada pour créer des ressources numériques pour les éducateurs, les élèves et les parents. Ces ressources fournissent de l'information sur les pratiques et les valeurs islamiques et les idées fausses à leur sujet.

Elles portent également sur les causes profondes de l'islamophobie et les moyens d'aider à mettre fin au racisme et à la discrimination.

L'Ontario a également fourni 75 000 \$ au Conseil national des musulmans canadiens en 2021 pour faciliter la sensibilisation et les consultations avec les parents et les familles musulmans, en mettant l'accent sur les communautés de nouveaux arrivants.

Financement : 300 000 \$

Ministère : Éducation

Mobiliser les jeunes Autochtones

Depuis novembre 2021, un accès communautaire au [Programme visant les jeunes pour la sensibilisation au racisme envers les Autochtones est disponible](https://nordikinstitute.com/development/indigenous-youth-leading-youth-an-anti-racism-program/) (<https://nordikinstitute.com/development/indigenous-youth-leading-youth-an-anti-racism-program/>) en ligne. Le programme a été conçu pour être offert par de jeunes leaders autochtones à des publics non autochtones dans le cadre d'ateliers organisés dans les écoles élémentaires, les écoles secondaires, les établissements d'études postsecondaires et d'autres milieux communautaires.

Dans le cadre d'ateliers interactifs adaptés à l'âge, les participants discutent du racisme, des préjugés et de leurs répercussions défavorables sur les Premières Nations, les Inuits et les Métis dans un environnement culturellement sécuritaire. Les jeunes participants apprennent l'importance d'être un allié, d'établir des relations interculturelles respectueuses et de nouer le dialogue.

Ce programme flexible comprend six modules d'atelier de 90 minutes qui peuvent être adaptés au niveau de scolarité du public visé. Des documents de formation sont également disponibles et les animateurs peuvent choisir d'utiliser tous les modules ou certains d'entre eux seulement.

Ministère : ministère des Affaires autochtones

Assurer l'accès, l'équité et les possibilités au travail

Soutenir les jeunes entrepreneurs noirs

Les entrepreneurs noirs sont confrontés à des obstacles systémiques et complexes lorsqu'ils démarrent une entreprise et développent ses activités. Bien qu'environ 3,5 pour cent de la population canadienne se considère comme noire, une enquête réalisée en 2015 par Black in Canada n'a révélé que 2 000 entreprises d'une quelconque envergure appartenant à des Noirs. Les Canadiens noirs ont l'un des taux de participation aux professions technologiques les plus faibles.

Le gouvernement de l'Ontario investit 1,2 million de dollars sur trois ans pour aider les jeunes entrepreneurs noirs et les entreprises technologiques en démarrage appartenant à des Noirs à obtenir les ressources et les outils dont ils ont besoin pour réussir. Le financement est fourni par l'entremise des programmes d'innovation noire de la DMZ de l'Université Ryerson qui mettent les entreprises en contact avec des clients, des capitaux, des experts et une communauté d'entrepreneurs et d'influenceurs.

Les programmes offrent aux entrepreneurs noirs et aux entreprises technologiques en démarrage appartenant à des Noirs une formation en vente et en marketing, des ateliers de développement des compétences, des services de mentorat et des espaces de travail réservés. Ils font également appel à des partenariats avec l'industrie pour obtenir des conseils sur la façon d'attirer les investisseurs, d'augmenter la croissance des recettes et de commercialiser leurs produits et services auprès d'un public plus large. Soutenir et former les jeunes entrepreneurs noirs et accroître la participation des Noirs à tous les aspects de l'économie nous permettra de renforcer la communauté, de contribuer à notre reprise économique et de tracer la voie de la croissance économique et de nouvelles possibilités.

Cet investissement favorisera la création d'un écosystème d'entreprises en démarrage plus équitable et inclusif. Il entraînera également un changement réel et efficace en améliorant la représentation des Noirs dans le secteur de la technologie de l'Ontario.

Financement: 1,2 million de dollars sur trois ans

Ministère: ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires

Renforcer les codes de déontologie municipaux

Tous les Ontariens et Ontariennes devraient se sentir en sécurité et respectés au travail. Ils devraient savoir que des mesures de responsabilisation sont en place pour les

membres des conseils municipaux qui violent les codes de déontologie.

Pour s'assurer que ces mesures sont en place dans les municipalités de l'Ontario, le gouvernement de l'Ontario a consulté le secteur municipal et le public pour renforcer la responsabilisation des membres des conseils. La province veut s'assurer que les conseillers municipaux et les chefs de conseil offrent un milieu de travail sûr et respectueux. Ils doivent exercer leurs fonctions d'élus d'une manière conforme à l'éthique et responsable.

Les consultations consistaient entre autres à recueillir les commentaires des membres des conseils, des associations municipales et du personnel sur la façon de s'assurer que le personnel et les fonctionnaires municipaux sont soutenus et respectés en milieu de travail. L'objectif consistait à recueillir des commentaires pour s'assurer que des mécanismes adéquats sont en place pour tenir les membres des conseils responsables des comportements inacceptables. Les commentaires fournis aideront la province à déterminer les changements qui pourraient être nécessaires. Les consultations aideront également l'Ontario à s'acquitter de l'engagement pris à faire respecter nos valeurs communes de respect, d'équité, d'égalité et de justice pour toutes les personnes de l'Ontario.

En vertu de la *Loi de 2001 sur les municipalités*, toutes les municipalités sont tenues d'établir un code de déontologie pour les conseillers et certains conseils locaux. Ils sont également tenus de donner accès à un commissaire à l'intégrité.

Financement : en cours

Ministère : ministère des Affaires municipales et du Logement

Aider les immigrants à se préparer à occuper de bons emplois

Les nouveaux arrivants en Ontario sont souvent confrontés à un manque de formation ou de compétences particulières nécessaires pour obtenir des emplois en demande. Le gouvernement de l'Ontario investit 7,7 millions de dollars dans 19 projets qui aideront plus de 2 700 nouveaux arrivants à se qualifier pour des emplois en demande et aideront les employeurs à trouver les travailleurs qualifiés dont ils ont besoin pour maintenir et développer leurs entreprises.

Les projets comprennent :

- Les South Asian Canadians Health and Social Services reçoivent 466 597 \$ du Fonds pour le développement des compétences pour offrir une formation à 600 professionnels de la santé formés à l'étranger tels que des membres du personnel infirmier, des médecins et des pharmaciens qui souhaitent travailler dans le secteur des soins de santé en Ontario.
- Le Mennonite New Life Centre de Toronto reçoit 937 584 \$ du Fonds pour le développement des compétences pour offrir à jusqu'à 1 250 immigrantes racialisées une formation gratuite et d'autres soutiens à l'emploi pour les aider à trouver ou à réintégrer des emplois dans différents secteurs, notamment le commerce de détail et la vente, les services à la personne, la sécurité, les affaires et le travail indépendant.
- Food Processing Skills Canada reçoit 1 210 245 \$ par l'entremise du Fonds pour le développement des compétences pour offrir une formation à la sécurité en milieu de travail et à la salubrité des aliments à 300 nouveaux arrivants employés dans le secteur de la fabrication des aliments qui sont confrontés à des obstacles linguistiques, y compris des travailleurs de première ligne, des superviseurs, des découpeurs de viande, le personnel de la salubrité des aliments et les employés de service d'assainissement.
- Lighthouse Labs reçoit 2 872 339 \$ par l'entremise de Compétences+ Ontario pour aider 250 femmes, y compris des nouvelles arrivantes à Toronto et à Ottawa, à acquérir les compétences dont elles ont besoin pour poursuivre une carrière en développement Web.

Financement : 7,7 millions de dollars

Ministère : ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences

Former des travailleurs et des femmes autochtones aux métiers de l'industrie nucléaire

Les femmes et les communautés autochtones ont été particulièrement touchées par les pertes d'emplois pendant la pandémie. En 2020, le taux de chômage des Autochtones vivant hors-réserve en Ontario était de 12,5 %, comparativement à 9,5 % pour leurs homologues non autochtones. Pour les femmes, il était de 10 % en 2020 alors qu'il n'était que de 5,5 % en 2019.

Le gouvernement de l'Ontario investit 500 000 \$ pour aider à former des travailleurs et des femmes autochtones pour leur permettre de pratiquer des métiers spécialisés dans le

secteur de l'énergie nucléaire propre de la province. Ce programme dirigé par l'Organization of Canadian Nuclear Industries et la First Nations Power Authority ouvrira des portes aux groupes sous-représentés pour leur permettre d'entreprendre des carrières dans des métiers spécialisés tels que ceux de chaudronnier, de charpentier, d'électricien et de soudeur.

Le projet contribuera à augmenter le nombre des travailleurs qualifiés disponibles pour prolonger la durée de vie utile de dix unités de production d'énergie nucléaire aux centrales Bruce et Darlington. Il soutiendra également les petits employeurs qui fournissent du matériel et des outils de l'industrie nucléaire à ces sites. À la fin de la formation, les participants peuvent être embauchés pour occuper des emplois dans l'industrie.

Financement : 500 000 \$

Ministère : ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences

Améliorer les possibilités en milieu de travail pour les employés racialisés

D'ici 2036, les personnes racialisées devraient représenter environ 48 % de la population de l'Ontario. Selon Statistique Canada, en octobre 2020, les Canadiens qui appartiennent à des groupes désignés comme étant racialisés ou autochtones continuaient d'avoir un taux de chômage plus élevé (11,7 %) que celui des Canadiens qui ne sont ni racialisés ni autochtones (6,7 %).

La pandémie de COVID-19 a exacerbé les difficultés pour les employés racialisés en milieu de travail. Ces difficultés vont des obstacles à l'avancement professionnel aux risques pour la santé et la sécurité. En partenariat avec CivicAction, le gouvernement de l'Ontario a réuni des organismes des secteurs public, privé et sans but lucratif autour d'une table ronde virtuelle. L'objectif consistait à trouver des mesures concrètes pour améliorer les possibilités en milieu de travail pour ces groupes.

La table ronde virtuelle était axée sur les sujets suivants :

- Aider les employeurs à mieux comprendre les expériences et les défis distincts auxquels sont confrontés les personnes autochtones, noires et racialisées qui possèdent des talents et cherchent à entrer sur le marché du travail et à progresser dans leur carrière.

- Déterminer quels sont les pratiques et les outils prometteurs qui permettraient d'aider les employeurs à puiser dans la main-d'œuvre diversifiée de l'Ontario.
- Aider les employeurs à mieux comprendre les expériences et les défis distincts auxquels sont confrontés les personnes autochtones, noires et racialisées qui possèdent des talents et cherchent à entrer sur le marché du travail et à progresser dans leur carrière.

Ministère : ministère du Solliciteur général

Former les Autochtones aux emplois du secteur de la construction

Alors que la demande de main-d'œuvre continue de croître dans le domaine des métiers spécialisés, de nombreuses communautés autochtones de l'Ontario n'ont pas la formation dont elles ont besoin pour travailler dans le secteur de la construction. Le gouvernement de l'Ontario investit environ 350 000 \$ entre le 31 mars 2021 et le 31 mars 2022 pour offrir des services de mentorat et une formation dans le domaine de la construction à jusqu'à soixante personnes de la région de Sarnia qui sont issues principalement des communautés autochtones locales. Le projet préparera les participants à toute une gamme de carrières dans le secteur de la construction, notamment celles de cimentier-finiisseur et de manœuvre qualifié en construction.

Le programme, dirigé par le centre de formation [LiUNA Local 1089](https://www.liuna1089.ca/about) (<https://www.liuna1089.ca/about>), offre douze semaines de formation aux participants qui sont souvent sous-représentés dans les métiers spécialisés. Ils acquerront les compétences de base nécessaires pour passer à l'apprentissage, notamment dans les domaines de la sécurité des chantiers, de la manutention des matériaux, de l'introduction aux plans et aux spécifications, de l'introduction aux outils de la construction et des échafaudages. Les participants peuvent obtenir jusqu'à douze certificats dans des cours tels que l'utilisation d'outils, le travail en hauteur, les espaces clos et les premiers soins.

Le projet préparera également douze personnes de métier à offrir un soutien à la formation dans le cadre d'un programme de formation des formateurs qui comprend des cours d'observation au poste de travail, notamment dans les domaines de la pose de canalisations et du travail de manœuvre qualifié en construction.

Financement : environ 350 000 \$

Ministère : Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences

Élargir la formation en cours d'emploi pour les jeunes défavorisés

Les perspectives d'emploi des jeunes défavorisés ont été touchées de manière disproportionnée par la pandémie. Il est particulièrement difficile d'entrer dans les industries créatives (film, musique, jeux vidéo, animation).

Le gouvernement de l'Ontario investit près d'un million de dollars pour élargir la formation en cours d'emploi pour 350 jeunes, en particulier pour les jeunes de plus de 16 ans qui ont un handicap, qui sont des nouveaux arrivants en Ontario ou qui sont autochtones ou noirs. Cette initiative fait partie des efforts du gouvernement visant à faire en sorte que les jeunes, qui ont été touchés de manière disproportionnée par la pandémie, accèdent à des carrières prometteuses et contribuent à la force de notre économie.

Le projet, dirigé par le Stratagem Group, Magnet et la Chambre de commerce de l'Ontario, est réalisé par le Toronto District School Board, la Toronto Community Housing Corporation (TCHC) et les collèges de l'Ontario sous forme de combinaison d'apprentissage en ligne et en personne.

Au cours de ce programme de huit à douze semaines, les participants apprendront des meilleurs talents de l'industrie dans des domaines tels que le cinéma, la musique, les jeux vidéo et l'animation. Ils travailleront ensemble pour faire de la recherche et collaborer à des projets dans le domaine de leur choix.

Financement : Un million de dollars

Ministère : Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences

Combattre les inégalités dans l'accès au logement

Investir dans des logements abordables pour les Autochtones

L'Ontario reconnaît que les personnes des communautés racialisées et marginalisées peuvent être confrontées à plus de difficultés que les autres lorsqu'elles tentent de trouver un logement abordable. À Orillia, le gouvernement de l'Ontario fournit plus de 6,2 millions de dollars pour aider à créer des logements sécuritaires et abordables pour les Autochtones. Le financement est fourni par l'entremise du [Fonds de secours pour les services sociaux de l'Ontario](https://news.ontario.ca/fr/release/1000737/lontario-services-sociaux) (<https://news.ontario.ca/fr/release/1000737/lontario-services-sociaux>).

[soutient-davantage-les-communautés-pendant-la-covid-19](#)). Il soutient les personnes qui sont en situation d'itinérance ou qui risquent de l'être pendant la pandémie de COVID-19.

L'Ontario Aboriginal Housing Services, en partenariat avec Métis Nation of Ontario, utilise le financement pour acquérir deux nouveaux immeubles d'habitation novateurs sur la rue Elgin. Ces immeubles comprennent un total de 27 unités. Ils ont été construits à l'aide de conteneurs d'expédition réutilisés, ce qui a permis de créer les maisons plus rapidement et de manière plus rentable.

Le projet fait en sorte que les membres de la communauté autochtone qui pourraient être exposés à la COVID-19 en raison de leurs conditions de vie actuelles aient un accès immédiat à un logement sécuritaire et abordable. La Métis Nation of Ontario assurera la gestion immobilière de ces immeubles de trois étages qui comprennent des appartements à une et à deux chambres.

Financement : 6,2 millions de dollars

Ministère : Ministère des Affaires municipales et du Logement

Fournir des logements abordables aux familles de Thunder Bay

Le gouvernement de l'Ontario a collaboré avec le gouvernement du Canada pour investir 750 000 \$ dans le cadre de l'[Initiative liée aux priorités de l'Ontario en matière de logement \(/page/affordable-housing-ontario\)](#) (IPLO) en vue de construire de nouveaux logements locatifs abordables à Thunder Bay. Ce financement conjoint permettra à un plus grand nombre de personnes d'avoir accès à des logements abordables et stables dans leur collectivité. Dans le cadre de l'Initiative liée aux priorités de l'Ontario en matière de logement, l'Ontario donne la priorité à des groupes précis qui historiquement ont fait face à des obstacles supplémentaires pour avoir accès à des logements abordables, y compris les groupes autochtones, racialisés et les nouveaux arrivants, tel qu'il est indiqué dans le Plan d'action prévu par la Stratégie nationale sur le logement.

Les six nouveaux logements communautaires abordables, destinés aux aînés handicapés et situés au 1100, rue Lincoln, ont été aménagés dans le cadre du volet des logements locatifs de l'IPLO. Un espace commercial vacant dans l'immeuble a été converti en appartements résidentiels accessibles avec des douches et des cuisines accessibles aux fauteuils roulants, ainsi que des commodités sur place notamment un stationnement et des bornes de recharge pour scooters électriques.

Financement : 750 000 \$

Ministère : Affaires municipales et Logement

Aider les familles itinérantes dans la région de Peel

Le gouvernement de l'Ontario a versé presque 7,6 M \$ pour contribuer à la création d'un refuge d'urgence et aider plus de familles en situation d'itinérance dans la région de Peel. Les fonds sont versés par l'intermédiaire du [Fonds de secours pour les services sociaux \(https://news.ontario.ca/en/release/1000737/ontario-providing-more-support-to-communities-during-covid-19\)](https://news.ontario.ca/en/release/1000737/ontario-providing-more-support-to-communities-during-covid-19). Ils seront utilisés pour convertir un ancien hôtel en refuge d'urgence permanent d'environ 120 places.

Le nouveau Peel Family Shelter remplacera l'ancien refuge familial de 60 places au 1767, rue Dundas Est, Mississauga. Les nouvelles unités comporteront des salles de bains privées — une pratique exemplaire recommandée par les experts en santé publique pour prévenir la propagation de la COVID-19 — et seront près du transport en commun, de services dentaires, médicaux et pharmaceutiques, de parcs et de la bibliothèque Meadowvale. Le refuge a ouvert ses portes en janvier 2021 et les rénovations devraient être achevées avant la fin de l'année.

Le Fonds de secours pour les services sociaux fournit aux gestionnaires de services municipaux et aux partenaires autochtones dans le domaine du logement des fonds pour protéger les personnes vulnérables contre la COVID-19. Cet investissement aide à protéger le personnel et les résidents des refuges, à élargir les programmes d'aide au loyer et à créer des solutions à long terme.

Financement : 7,6 millions \$

Ministère : Affaires municipales et Logement

Lancer des stratégies visant à réduire l'itinérance

L'accès à des données à jour est un outil essentiel pour les stratégies de l'Ontario visant à prévenir l'itinérance. Pour améliorer l'accès au logement avec services de soutien, le gouvernement de l'Ontario a demandé aux gestionnaires de services municipaux, en mars 2021, de créer des listes nominatives pour aider des personnes en situation d'itinérance à obtenir des services de soutien. Les listes nominatives sont des listes en temps réel de personnes en situation d'itinérance comportant des renseignements détaillés sur les

besoins de chaque personne. Elles peuvent aider à jeter des bases en vue d'améliorer l'accès au logement avec services de soutien et à d'autres services et de standardiser les protocoles d'évaluation et d'aiguillage afin d'assurer le jumelage optimal des personnes et des services.

Les gestionnaires de services et les administrateurs de programmes autochtones de l'Ontario sont responsables de fournir un abri ou un logement et des services de soutien aux personnes en situation d'itinérance, aux survivants de violence familiale et aux membres des communautés autochtones dans le besoin.

Ministère : Affaires municipales et Logement

Un système de santé équitable

Élaborer des cadres pour orienter l'établissement des priorités pour les vaccins

La distribution équitable de vaccins est essentielle en tout temps et surtout pendant une pandémie. Pour répondre à ce besoin, le gouvernement de l'Ontario a publié le Cadre éthique pour la distribution des vaccins contre la COVID-19 pour guider la priorisation et la distribution des vaccins contre la COVID-19 à l'échelle de la province. La province continue de vacciner les groupes vulnérables et les soignants dans le cadre du plan de vaccination en trois phases.

Le Cadre éthique est fondé sur les principes suivants pour orienter la distribution des vaccins contre la COVID-19 :

- Réduction des effets néfastes et optimisation des bienfaits, en vue de réduire de façon générale les maladies et les décès liés à la COVID-19, de protéger les personnes les plus à risque de maladies graves et de décès en raison de facteurs biologiques, sociaux, géographiques et occupationnels, de protéger les infrastructures essentielles et de promouvoir le bien-être économique et social.
- Équité dans la distribution des vaccins sans préjugés ni discrimination, en vue de réduire les disparités en matière de maladie et de décès liés à la COVID-19 et d'assurer des avantages pour les groupes les plus touchés par la pandémie de COVID-19.
- Justice, en vue de s'assurer que toutes les personnes faisant partie de groupes aussi prioritaires les uns que les autres ont la même chance d'être vaccinées, et que les

décisions au sujet de l'établissement des priorités quant aux vaccins sont prises dans le cadre de processus inclusifs, cohérents et adaptés aux besoins uniques des nombreuses communautés diversifiées de l'Ontario.

- Transparence, en vue de s'assurer que les principes et les justifications, les processus décisionnels et les plans de priorisation quant au vaccin contre la COVID-19 sont clairs, compréhensibles et rendus publics.
- Légitimité, en vue de prendre des décisions fondées sur les meilleures données scientifiques disponibles, des valeurs communes et les commentaires des parties concernées, incluant celles qui sont habituellement sous-représentées, de s'assurer que les décisions prises ont l'incidence voulue et de faciliter la participation des parties concernées à l'élaboration et à l'examen des décisions et des processus décisionnels.
- Confiance du public, en vue de veiller à ce que tant les processus décisionnels que les décisions soient fondés sur ces principes pour renforcer la confiance dans le plan de vaccination contre la COVID-19 de l'Ontario.

Ministère : Santé

Améliorer les taux de vaccination

La Direction générale de l'action contre le racisme a fourni un financement de 200 000 \$ pour soutenir le Plan de mobilisation et d'engagement communautaire contre la COVID-19 de la ville de Toronto. Le programme a pour but de renforcer la confiance des résidents en les vaccins et d'éliminer les obstacles à l'acceptation et à l'adoption des vaccins contre la COVID-19. Ce financement appuiera la mise en œuvre de modèles et de stratégies communautaires équitables (par exemple, programme de transport, initiatives adaptées à la culture, mobilisation en faveur de l'équité). Cela permettra aux populations autochtones, noires et racialisées, aux communautés LGBTQ2S, aux personnes sans abri, aux personnes handicapées, aux personnes âgées, aux Torontois sud-asiatiques, aux personnes sans papiers et aux jeunes des communautés à risque qui ont des taux de positivité élevés d'avoir un meilleur accès aux vaccins dans les centres de vaccination existants ou par l'entremise de cliniques mobiles. La ville de Toronto et ses partenaires communautaires organisent des séances de mobilisation pour aider les résidents à faire des choix éclairés concernant les vaccins contre la COVID-19.

Financement : 200 000 \$

Direction générale de l'action contre le racisme

Soutien culturel pour les survivants de victimes d'homicide et les fournisseurs de services

La direction générale de l'action contre le racisme a versé 125 000 \$ à l'Association canadienne pour la santé mentale, Ontario. Les fonds ont été utilisés pour :

- Effectuer des recherches avec les survivants de victimes d'homicides et les fournisseurs de services qui seront utilisées pour déterminer des services culturellement adaptés pour les survivants et assurer la formation des fournisseurs de services, déterminer les besoins en soutien et élaborer des politiques sur les services de santé mentale pour les survivants. Une conclusion clé a été la nécessité d'approches culturellement adaptées et de valoriser les normes et pratiques culturelles.
- Organiser un forum des politiques publiques de deux jours, pour réunir les survivants et les fournisseurs de services pour élaborer des recommandations sur les services de santé mentale pour les survivants de victimes d'homicide pour améliorer les soins culturellement adaptés. La direction générale de l'action contre le racisme a participé au Survivors of Homicide Victims and Mental Health Public Policy Forum, le 30 avril 2021. Une demande de propositions intitulée « Creating Culturally Responsive Services for Indigenous; African, Caribbean, Black (ACB); and Racialized Survivors of Homicide Victims » visant à verser à un maximum de trois organismes communautaires admissibles un montant maximal de 25 000 \$ pour chaque projet ou initiative a été lancée en juillet 2021.

Financement : 125 000 \$

Direction générale de l'action contre le racisme

Renforcer les services de santé mentale dans le système de justice

En 2020-2021, le gouvernement de l'Ontario a investi 6,48 millions \$ pour renforcer les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances destinés aux victimes, aux travailleurs de première ligne, aux familles autochtones et aux jeunes aux prises avec le système de justice. Ces fonds ont permis aux organismes d'aide aux victimes d'embaucher du personnel et de fournir des logements sûrs et des services de santé mentale à des familles et à des jeunes des Premières Nations et aux organismes communautaires de fournir des services d'urgence liés à la COVID-19.

Cet investissement s'inscrit dans le cadre de l'enveloppe historique de 147 millions \$ pour des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances, annoncée en décembre 2020 et les fonds seront utilisés pour :

- embaucher du personnel et augmenter le soutien pour les services de santé mentale des organismes d'aide aux victimes qui offrent des services d'intervention d'urgence aux victimes et familles après la perpétration d'un acte criminel
- simplifier la prestation, par des organismes communautaires, de services de visites surveillées pendant la pandémie pour des enfants et familles touchés par des troubles de santé mentale et des problèmes de dépendance
- établir des services de logements sûrs et de santé mentale pour des jeunes, des adultes et des familles isolés des Premières Nations et pour des jeunes adultes à haut risque à Kenora, dont un nouveau programme de guérison et de bien-être fondé sur les terres à Black Sturgeon Lake
- Faciliter la prestation de services d'urgence liés à la COVID-19 et de services adaptés culturellement de santé mentale et de lutte contre les dépendances pour les jeunes dans les centres de justice de London, du Nord-Ouest de Toronto et de l'Est du centre-ville de Toronto.

Le site de Black Sturgeon Lake rassemble des adultes, des jeunes et des familles des Premières Nations dans un environnement respectueux des exigences de distanciation physique pour participer à des programmes, existants ou nouveaux, de santé mentale et de bien-être, par exemple, des cercles de guérison, le programme Right to Play et des programmes de revitalisation de la langue des jeunes.

Dans le cadre du programme **Vers le mieux-être**, le gouvernement de l'Ontario investit 37 millions \$ supplémentaires chaque année pour renforcer les services de santé mentale dans le système de justice.

Notamment :

- Plus de 14 millions \$ pour des programmes de logement avec services de soutien conçus pour les personnes ayant eu des démêlés avec la justice. Ce montant financera jusqu'à 524 nouvelles unités dans la province pour les particuliers qui ont un plan de déjudiciarisation du Tribunal pour les personnes ayant des troubles mentaux ou qui ont été libérés d'un établissement correctionnel provincial, y compris 1,03 millions \$ pour un maximum de 20 unités qui sont affiliées à cinq nouveaux gestionnaires de cas affectés à la période de transition après les procédures judiciaires. Les gestionnaires de cas affectés à la période de transition après les

procédures judiciaires offriront aussi du soutien aux particuliers ayant des démêlés avec la justice qui ont des problèmes de santé mentale et de dépendances pour accéder rapidement à des services, comme le counseling, la thérapie et le soutien par les pairs, afin qu'ils puissent vivre de façon sécuritaire dans la collectivité.

- 2 millions \$ pour des spécialistes en dépendances et en sevrage en appui aux programmes de lits sécuritaires. Ce financement permettra à huit collectivités de se doter de spécialistes en dépendances pour leurs programmes de lits sécuritaires et offrira le soutien de spécialistes en dépendances aux programmes pilotes de centres de justice de Kenora et du centre-ville est de Toronto.
- 4 millions \$ pour des programmes améliorés de lutte contre les dépendances dans les établissements correctionnels pour adultes. Ce financement offrira une formation sur la toxicomanie ainsi que des ressources pour le personnel des soins de santé et opérationnel et favorisera l'embauche de spécialistes supplémentaires.
- 2 millions \$ pour un soutien par les pairs en santé mentale et en lutte contre les dépendances à l'intention des contrevenants faisant l'objet d'une surveillance communautaire. Ce financement contribuera à établir des partenariats avec des fournisseurs communautaires de services de santé mentale et de lutte contre les dépendances à l'échelle locale et des organismes autochtones.
- 2,25 millions \$ pour un programme de soutien par les pairs en milieu correctionnel. Ce programme offre un soutien non clinique à tous les employés du milieu correctionnel (y compris les employés à la retraite et en congé) qui éprouvent une détresse de tout type en lien avec des problèmes personnels et professionnels.
- 1,1 millions \$ pour des mesures de soutien en santé mentale et en lutte contre les dépendances à l'intention des personnes vulnérables et marginalisées dans les centres de justice du ministère du Procureur général. Ces investissements permettront de prendre des mesures de soutien essentielles en santé mentale et en lutte contre les dépendances pour prévenir le crime, briser le cycle de la délinquance et créer des collectivités plus sécuritaires à Kenora, à London ainsi que dans le quartier nord-ouest et le centre-ville est de Toronto. Ces investissements amélioreront également l'accès à des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances adaptés sur le plan culturel pour les collectivités autochtones et noires.

Ministère : Procureur général et Santé

Bâtir un système de santé mentale et de lutte contre les dépendances global, interconnecté et moderne

En 2019, le gouvernement de l'Ontario a annoncé un financement supplémentaire annuel de 525 millions \$ pour les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Le 24 mars 2021, la province a annoncé un financement annuel de 175 millions \$ pour les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances dans le cadre du budget de 2021-2022. Ces investissements se fondent sur des investissements antérieurs : 176 millions \$ en 2020 et 174 millions \$ en 2019 pour élargir l'accès à des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances essentiels, créer de nouvelles mesures de soutien et élargir les programmes. Ce financement est un élément d'un investissement de 3,8 milliards de dollars sur 10 ans réalisé par la province. Il permet à l'Ontario de mettre en œuvre son plan global intitulé [Vers le mieux-être \(/page/roadmap-wellness-plan-build-ontarios-mental-health-and-addictions-system\)](#), qui vise à offrir des soins de haute qualité et à mettre en place un système de santé mentale et de lutte contre les dépendances global, interconnecté et moderne.

Ce nouveau financement permettra de combler certaines lacunes urgentes en matière de soins, d'améliorer l'accès aux services de santé mentale et de lutte contre les dépendances, de créer de nouvelles mesures de soutien et d'élargir les programmes dans plusieurs domaines prioritaires, notamment :

- les services offerts en milieu communautaire, y compris les services aux enfants et aux jeunes
- les services de santé mentale et les services offerts dans le contexte judiciaire
- les logements avec services de soutien pour les personnes présentant de graves problèmes de santé mentale et de dépendance qui sont en situation d'itinérance ou qui risquent de se retrouver dans cette situation.
- les services de lutte contre les dépendances offerts en milieu communautaire et en établissement, y compris le traitement et la prise en charge de la dépendance aux opioïdes
- un soutien accru aux populations, familles et collectivités autochtones
- davantage de lits d'hôpital pour les patients souffrant de troubles de santé mentale et de dépendance

On élabore d'autres détails sur l'investissement de 175 millions \$ qui seront disponibles une fois finalisés. Le centre d'excellence :

- oriente la mise en œuvre de **Vers le mieux-être**

- élabore des normes cliniques, de qualité et de service pour la santé mentale et la toxicomanie
- élabore les indicateurs liés au rendement du système de santé mentale et de lutte contre les dépendances
- fournit des ressources et du soutien aux fournisseurs de services de santé, aux systèmes intégrés de prestation de soins et à d'autres intervenants liés à la santé mentale et à la lutte contre les dépendances

Financement : 174 million \$ (2019-2020 Viser le mieux-être), 176 millions \$ (2020-2021 Viser le mieux-être), 175 millions \$ (2021-2022 Viser le mieux-être)

Ministère : Santé

Élargir les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances

Depuis le début de la pandémie, l'Ontario a investi 194 millions \$ pour l'intervention en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances dans le cadre de la COVID-19. Ces investissements appuient la continuité des services car ils permettent de s'assurer que les Ontariens ont accès à des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances virtuels et à distance à leur domicile. Ils permettent de s'assurer de fournir en toute sécurité des services en établissement qui doivent être fournis en personne.

Les répercussions de l'épidémie de COVID-19 notamment la distanciation physique prolongée, l'incertitude financière généralisée et le fait d'être constamment inondés de nouvelles informations sur le virus, ont rendu la vie extrêmement difficile pour plusieurs personnes et familles partout en Ontario, en particulier pour les personnes qui ont des problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Cet investissement permet de faire face à la demande accrue de services durant cette période difficile.

Pour répondre aux besoins, l'Ontario investit jusqu'à 23,6 millions \$ pendant l'exercice 2021-2022 pour soutenir la thérapie cognitivo-comportementale en ligne, à laquelle ont eu accès plus de 52 000 Ontariens depuis que la province a lancé ce programme pendant la pandémie de COVID-19. Le gouvernement de l'Ontario investit aussi 2,5 millions \$ dans Breaking Free Online, un outil thérapeutique novateur qui permet aux Ontariens d'accéder plus rapidement et plus facilement à des services de soutien sûrs et efficaces en matière de toxicomanie.

Financement : 194 millions \$ (financement d'urgence lié à la COVID-19, 2020-2021),
26,1 millions \$ (financement lié à la COVID-19, 2021-2022)

Ministère : Santé

Un soutien accru en matière de santé mentale pour les populations, familles et collectivités autochtones

En mars 2020, l'Ontario a publié un plan global visant à créer un système de santé mentale et de lutte contre les dépendances pleinement intégré, *Vers le mieux-être : Un plan pour bâtir le système ontarien de santé mentale et de lutte contre les dépendances*. Le plan a été élaboré après des discussions détaillées avec des experts, des groupes communautaires, les partenaires autochtones, des fournisseurs de soins de santé de première ligne, des premiers intervenants et des personnes, des familles et des soignants avec des expériences vécues.

Grâce à un engagement à investir 3,8 milliards \$ sur 10 ans, *Vers le mieux-être* énonce un plan détaillé pour mettre en place un système de services de santé mentale et de lutte contre les dépendances exhaustif et intégré, qui offre des services et des soutiens de grande qualité en fonction des besoins.

En 2020-2021, le gouvernement a affecté 12,8 millions \$ pour les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances pour les Autochtones. Les fonds sont utilisés pour différents services fournis à l'échelle du gouvernement notamment :

- 6,875 millions \$ pour augmenter la disponibilité de services en fonction des besoins pour les jeunes autochtones dans le système de justice pour la jeunesse qui ont des besoins complexes en matière de santé mentale et de toxicomanie. Le financement servira également à recruter deux agents de liaison pour aider les organisations dirigées par des Autochtones à mieux répondre aux besoins complexes des survivants autochtones de la traite des personnes.
- 1,4 millions \$ pour améliorer les services et les programmes communautaires de santé mentale et de lutte contre les dépendances au sein des équipes de soins primaires gérées par des Autochtones.
- 1,25 millions \$ pour appuyer les élèves autochtones et leurs familles, y compris des accompagnateurs pour l'obtention de diplôme autochtones, le financement d'une nouvelle initiative fondée sur les points forts pour soutenir les jeunes femmes et filles autochtones qui ont été victimes de violence ou qui ont été témoins de violence et la

mise en œuvre du modèle d'école tenant compte des traumatismes en tant que modèle à l'échelle du système.

- 1,375 millions \$ par an sur dix ans pour soutenir la création et la mise en œuvre de 11 nouveaux postes de gestionnaires des urgences sociales dans les communautés des Premières Nations de la Nation Nishnawbe Aski et de Grand Council Treaty N°3, qui renforceront les capacités en matière de prévention, d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement relativement aux urgences sociales dans les collectivités éloignées des Premières nations.
- 1 million \$ pour améliorer le programme de psychiatrie pour enfants et adolescents de Thunder Bay, avec des sites de services satellites dans le Nord-Ouest de l'Ontario.
- 900 000 \$ pour soutenir des services et des programmes supplémentaires de santé mentale et de lutte contre les dépendances axés sur les Autochtones et liés visant la sécurité et l'éducation des communautés.

En 2019-2020, le gouvernement a versé la première tranche de financement pour les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances pour les Autochtones – plus de 12 millions \$. Les investissements ont été gérés par le ministère de la Santé, le MDESC et le ministère de l'Éducation en collaboration avec le MAA pour financer différentes initiatives notamment :

- Plus de 7,8 millions \$ pour des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances sur le terrain nouveaux ou élargis pour les Autochtones, y compris les programmes visant la santé mentale et la lutte contre les dépendances, deux centres de traitement et de guérison dirigés par les Autochtones, des soins de guérison traditionnelle, l'intervention en cas de crise sociale et des personnes-ressources pour les patients dans le Nord pour aider les collectivités vulnérables.
- Plus de 1,6 millions \$ pour la formation, le perfectionnement et le soutien des travailleurs de première ligne en santé mentale, y compris la formation spécialisée, le soutien thérapeutique et les auto-soins pour les travailleurs communautaires de première ligne et la formation tenant compte des traumatismes pour les leaders du système d'éducation pour mieux aider les élèves autochtones.
- Plus de 3,2 millions \$ pour des soutiens essentiels aux systèmes visant à améliorer les cheminements des clients et à prévenir les urgences sociales, y compris les coordonnateurs du système de santé mentale et de lutte contre les dépendances autochtones et le soutien pour les jeunes, y compris des intervenants auprès des jeunes

On élabore d'autres détails sur l'investissement en santé mentale et en lutte contre les dépendances pour les Autochtones en 2021-2022 qui seront disponibles une fois finalisés.

Financement : 12,8 millions \$ pour 2020-2021; plus de 12 millions \$ pour 2019-2020

Ministère : Santé

Santé et sécurité accrue pour les élèves et le personnel

Les gouvernements du Canada et de l'Ontario ont annoncé un financement de 656,5 millions \$ pour apporter des améliorations cruciales aux infrastructures des écoles de la province, afin de protéger les élèves et le personnel contre la COVID-19. La plupart du financement servira à appuyer des projets liés à la ventilation qui améliorent la qualité de l'air dans les salles de classe de toute la province. Il s'agit entre autres de rénover des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) pour améliorer la qualité de l'air, d'installer des stations de remplissage de bouteilles d'eau pour offrir un meilleur accès à l'eau potable et d'investir dans les infrastructures de réseau et de large bande afin de soutenir l'apprentissage à distance et dans la reconfiguration des espaces, par exemple en installant de nouveaux murs et de nouvelles portes pour renforcer la distanciation physique.

Le gouvernement du Canada investit 525,2 millions \$ dans ces projets dans le cadre du volet Résilience à la COVID-19 du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada. La contribution du gouvernement de l'Ontario pour ces projets s'élève à plus de 131,3 millions \$ et se fonde sur des investissements dans les infrastructures effectués depuis 2019.

En outre, on a approuvé 30 projets d'éducation visant les Autochtones dans le cadre du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada, y compris 27 projets de construction pour les Autochtones (total de 35,7 millions \$) et trois projets visant la bande large pour fournir la connectivité aux élèves, jusqu'à 55 Premières nations en Ontario (total de 14 millions \$). Le gouvernement du Canada investit 39,8 millions \$ dans ces projets dans le cadre du volet Résilience à la COVID-19 du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada et la contribution du gouvernement de l'Ontario pour ces projets s'élève à plus de 9,9 millions \$.

Ministère : Éducation

Soutien des efforts communautaires

Donner la formation aux agents des services correctionnels pour le travail communautaire

La sensibilisation aux réalités culturelles est essentielle pour les personnes qui travaillent dans le système de justice. Plus de 250 nouveaux agents des services correctionnels et 14 agents de probation et de libération conditionnelle se sont joints aux premières lignes l'année passée, après avoir reçu une formation approfondie pour leur permettre de contribuer grandement à la sécurité des collectivités qu'ils servent.

Les agents de probation et de libération conditionnelle ont terminé une formation approfondie de cinq semaines, virtuellement et en personne, au Centre de formation et de recrutement pour les services correctionnels de l'Ontario. Leur formation porte notamment sur les évaluations et les plans de cas, les entrevues motivationnelles, la rédaction de rapports, l'application de la loi et la gestion de cas spécialisés.

La formation des agents des services correctionnels a eu lieu virtuellement et en personne et a mis l'accent sur le racisme anti-Noirs, la culture autochtone, les techniques de gestion des détenus, la communication efficace et les méthodes de désescalade.

Les nouveaux agents des services correctionnels s'inscrivent dans le cadre de l'engagement du gouvernement d'investir plus de 500 millions \$ sur cinq ans, en vue de transformer les services correctionnels pour adultes et d'améliorer la sécurité en embauchant plus de 500 nouveaux travailleurs des services correctionnels et modernisant l'infrastructure désuète.

Ministère : Solliciteur général

Appuyer les projets communautaires locaux dans le cadre du Fonds perspectives jeunesse

Le gouvernement de l'Ontario investit plus de 13 millions \$ dans le cadre du Fonds Perspectives Jeunesse, un programme administré par la Fondation Trillium de l'Ontario, pour soutenir 36 projets dirigés par des jeunes et des collectivités à l'échelle de la province. Ces projets fournissent des soutiens qui aident les enfants, les jeunes et les familles à acquérir de nouvelles compétences, à surmonter les obstacles et à renforcer les relations au sein de leurs communautés. Le Fonds Perspectives Jeunesse établit des

partenariats avec les jeunes et les dirigeants locaux qui créent de nouvelles possibilités pour les jeunes et les familles.

Voici quelques exemples de projets qui ont reçu un financement cette année :

- **Anishinabek Employment & Training Services** aide les jeunes Autochtones du Nord-Ouest de l'Ontario à améliorer leurs résultats scolaires et à faire la transition vers le monde du travail
- **BLKGURL__** offre des programmes créatifs et attrayants afin de créer des liens communautaires et culturels solides pour les jeunes Noirs marginalisés et homosexuels d'Ottawa
- **Canadian Somali Mothers Association** offre des ateliers, un encadrement, des services d'aiguillage et des possibilités de réseautage pour aider les mères somaliennes d'Ottawa à s'orienter et à accéder aux services essentiels
- **Canadian and African Women Aid Program** offre des ateliers de formation en codage et en programmation afin d'élargir les possibilités de carrière dans la TI pour les jeunes parents, tuteurs et fournisseurs de soins noirs à Brampton
- **Kamalayan Konsciousness** offre des ateliers, du mentorat et des séminaires aux jeunes philippins et philippines de Toronto pour faire face au racisme et à d'autres problèmes

Ministère : Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires

Combattre le racisme anti-autochtone dans le secteur de la justice

La Direction générale de l'action contre le racisme a fourni un financement de 74 663 \$ dans le cadre d'une collaboration avec la Division de la justice pour les Autochtones (DJA) du ministère du Procureur général. Cela aide à remédier aux obstacles systémiques auxquels sont confrontés les Autochtones dans le secteur de la justice et améliore les efforts de réintégration communautaire adaptée à la culture.

Financement : 74 663 \$

Ministère : Direction générale de l'action contre le racisme (ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme)

Combattre le racisme anti-Noirs dans le secteur de la justice

En février 2021, la Direction générale de l'action contre le racisme a accordé un financement de 200 000 \$ à la police régionale de Peel pour la Youth Engagement and Anti-Racism Initiative (YEARI). Cette initiative soutiendra six projets visant à lutter contre la discrimination envers les populations noires, autochtones et racialisées en favorisant la transparence et en renforçant la confiance de la communauté en les services de police. Cette initiative est réalisée dans le cadre de l'entente entre la Commission ontarienne des droits de la personne (CODP) et la police régionale de Peel (PRP) visant à élaborer des stratégies pour mettre fin au racisme systémique. Elle comprend des mesures correctives visant à mettre fin à la discrimination en favorisant la transparence et en renforçant la confiance de la communauté en les services de police dans toute la région de Peel. Les recours juridiquement contraignants proposés par la CODP reposent sur les sept principes clés énoncés dans sa Politique sur l'élimination du profilage racial en contexte de maintien de l'ordre. La police régionale de Peel a créé depuis un Comité directeur de la mobilisation des jeunes pour guider et informer la police sur les programmes de mobilisation positive et organiser une formation sur la lutte contre le racisme et la discrimination pour les membres de la police régionale de Peel.

La DGAR a également fourni 60 000 \$ en mars 2021 au service de police régional de Durham pour financer le Comité consultatif pour la jeunesse (CCJ) afin d'élaborer des mesures pour éliminer les obstacles raciaux systémiques au sein du service. Le CCJ a travaillé avec le service de police régional de Durham pour élaborer une série de conférences mensuelles qui a commencé en septembre 2021 et qui offre aux membres l'occasion d'écouter et d'apprendre des conférenciers sur des sujets liés directement à la diversité, à l'équité, à l'inclusion, à la lutte contre le racisme et à la sensibilisation à la discrimination. Le service de police régional de Durham a également embauché deux étudiants à temps partiel issus des communautés noires, autochtones ou racialisées pour mobiliser et diriger et superviser directement les membres du CCJ, fournir un soutien à l'unité de l'équité et de l'inclusion (EI) du service de police régional de Durham et renforcer le lien avec les jeunes et le service de police régional de Durham. Le programme rassemble des personnes d'expériences et de perspectives variées pour faciliter la collaboration et susciter l'innovation.

Financement : 260 000 \$

Direction générale de l'action contre le racisme

Prochaines étapes

Le gouvernement de l'Ontario s'engage à créer des conditions qui éliminent les obstacles liés au racisme systémique et favorisent l'équité raciale, soit chaque personne a un accès égal aux possibilités et peut réaliser ses aspirations.

Il est essentiel de comprendre que certains groupes en Ontario (notamment les Autochtones, les Noirs, les musulmans, les Asiatiques et les Juifs) ont fait face au racisme systémique et à la haine raciale, ce qui donne lieu à des disparités sociales, économiques et dans le domaine de la santé. La COVID-19 a mis en évidence les inégalités existantes qui ont un impact disproportionné sur les collectivités autochtones et noires et d'autres collectivités racialisées, ce qui a contribué à une augmentation du racisme envers les Asiatiques.

La tragédie des pensionnats indiens notamment la découverte d'autres tombes anonymes d'enfants autochtones, d'autres politiques coloniales dévastatrices et des obstacles liés au racisme continuent d'avoir des conséquences graves pour les collectivités des Premières nations, Inuit et Métis en Ontario et perpétuent les disparités sociales et économiques. L'Ontario s'engage à renforcer les relations avec ces collectivités et organismes. Le gouvernement collabore avec les partenaires autochtones et vise à obtenir des commentaires pour faire face au racisme envers les Autochtones.

Dans le cadre de ce rôle, soit diriger les initiatives stratégiques et collaborer à l'échelle du gouvernement pour éliminer le racisme systémique et faire progresser l'équité raciale en Ontario, la Direction générale de l'action contre le racisme élabore un cadre pour mesurer et surveiller les progrès vers une fonction publique de l'Ontario visant l'équité raciale. Dans le cadre de ce processus, on prévoit établir des partenariats et collaborer avec les responsables des politiques du ministère, les experts en la matière et les leaders des collectivités racialisées pour déterminer des objectifs et indicateurs pertinents qui peuvent être utilisés pour évaluer les progrès pour éliminer les obstacles systémiques et favoriser l'équité raciale pour tous les Ontariens. Cela aidera le gouvernement à être responsable et transparent dans l'élaboration et la communication des politiques, des programmes, des services et des pratiques qui améliorent l'accès et les résultats pour les collectivités autochtones, noires et racialisées.

Pour ces raisons, l'Ontario confirme son engagement à répondre activement aux besoins de toutes les collectivités et à faire face au racisme, à la haine et à la discrimination.

Grâce au leadership de la Direction générale de l'action contre le racisme, nous continuons à collaborer avec les collectivités autochtones, noires, asiatiques et racialisées et leurs leaders, les partenaires ministériels et les organisations du secteur public, ce qui permet d'être pertinents et souples et de réaliser un plan d'action.

Mis à jour : 24 septembre 2021

Date de publication : 15 septembre 2021

[l'Ontario en bref \(https://www.ontario.ca/fr/page/lontario-en-bref\)](https://www.ontario.ca/fr/page/lontario-en-bref)

[accessibilité \(https://www.ontario.ca/fr/page/accessibilite\)](https://www.ontario.ca/fr/page/accessibilite)

[nouvelles \(http://news.ontario.ca/newsroom/fr\)](http://news.ontario.ca/newsroom/fr)

[confidentialité \(https://www.ontario.ca/fr/page/declaration-concernant-la-protection-de-la-vie-privee\)](https://www.ontario.ca/fr/page/declaration-concernant-la-protection-de-la-vie-privee)

[conditions d'utilisation \(https://www.ontario.ca/fr/page/conditions-dutilisation\)](https://www.ontario.ca/fr/page/conditions-dutilisation)

[© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012-21](#)

[\(https://www.ontario.ca/fr/page/droits-dauteur-imprimeur-de-la-reine-pour-lontarioc\)](https://www.ontario.ca/fr/page/droits-dauteur-imprimeur-de-la-reine-pour-lontarioc)